

Aide Cellulaire Alain Gélinas : 705.698.2372 Cellulaire Sébastien Fontaine : 705.677.9946	DOC.OJ-R-7 DÉC 2024 Google Meet meet.google.com/cfh-wjko-ouh ou Audio : 705.671.1533 (p.2610) ou 1.800.465.5993 (p.2610) – code 1234#
--	---

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

**SALLE JEAN-MARC AUBIN
296, RUE VAN HORNE
SUDBURY**

LE SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024

À 10 h

ORDRE DU JOUR

Prière de communiquer avec le secrétaire du Conseil avant la réunion si vous désirez soulever une question d'ordre d'information.

Reconnaissance des territoires

Le Conseil scolaire du Grand Nord reconnaît que son siège social et ses écoles se trouvent sur les territoires traditionnels des peuples Ojibwé-Chippewa, Oji-Cri, Mushkegowuk, Algonquins, Anishnabés et Métis. Nous respectons et honorons l'histoire et la culture des Premières Nations, Métis et Inuit en Ontario. Nous remercions les communautés autochtones pour leurs enseignements, leur collaboration et leur contribution au patrimoine. Nous reconnaissons les territoires ancestraux visés par les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur, ainsi que les territoires non cédés. Nous réaffirmons notre engagement à améliorer les relations entre les nations et notre compréhension des cultures autochtones locales. Joignez-vous à nous pour réfléchir aux torts du passé et envisager des moyens de progresser vers la réconciliation et la collaboration.

A. DÉCLARATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS *Présidence

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR *Présidence

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT *Présidence

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées antérieures du Conseil

a) *(Annexe C.1.i.) ► Réunion régulière : le mardi 18 octobre 2024*

b) *(Annexe C.1.ii.) ► Réunion d'organisation : le 20 novembre 2024*

2. Suivis

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER

E. DÉLÉGATION

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

- a) Dossiers pédagogiques -Survol des activités dans le cadre de la semaine de prévention et de lutte contre l'intimidation
- b) Sorties éducatives (*Annexe F.1.b.*)
- c) Comités d'admission (*Annexe F.1.c.*)

2. AFFAIRES

*A.Gélinas

- a) États financiers 2023-2024 (*Annexe F.2.a.*)
- b) Budget révisé 2024-2025 (*Annexe F.2.b.*)
- c) Rapport financier intérimaire en date du 31 octobre 2024 (*Annexe F.2.c.*)

3. INSTALLATIONS

- a) Permis d'utilisation des locaux

4. LIGNES DE CONDUITE

NÉANT

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

Le congrès annuel aura lieu du 23 au 25 janvier 2025 à Toronto.

ii) FNCSE

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLERS
(*Annexe G.1.iii.a.*) (*Annexe G.1.iii.b.*)

v) RAPPORT DES COMITÉS

➤ Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)

- Prochaine réunion le 9 décembre 2024

➤ Comité de participation des parents

- Dernière réunion le 4 décembre 2024

➤ Comité d'environnement

- Dernière réunion le 26 novembre 2024

➤ Comité d'équité, diversité et inclusion

- Prochaine réunion date à déterminer

vi) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

vii) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CONSEIL POUR
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES
(*Annexe H.1.*)

2. CORRESPONDANCE

- a) Conseil d'école de l'école Écho-des-rapides : demande pour une garderie (*Annexe H.2.a.*)
- b) Conseil d'école de l'école Écho-des-rapides- demande amélioration cour d'école (*Annexe H.2.b.*)

3. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL

a) Calendrier (déposé en séance tenante)

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Prochaine réunion ➤ à déterminer en janvier 2025

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

OJ-R-7 DÉCEMBRE 2024

H:\Conseil\Réunions GNO\2024\12_07_2024_REG\OJ_97Décembre 2024_REG.doc

Pour de l'aide : Cellulaire Alain Gélinas : 705.698.2372 Cellulaire Sébastien Fontaine : 705.677.9946	Pour la réunion : meet.google.com/bva-emww-mti 705-671-1533 poste 2602 Code d'accès 1234#
---	--

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE
L'ONTARIO

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SALLE JEAN-MARC AUBIN

296, RUE VAN HORNE
SUDBURY

LE VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

A 19 h

MEMBRES PRÉSENTS :

Carole G. Anderson
Rachelle Beaubien
Josée Bouchard
François Boudreau
Jocelyn Bourgoin
Andréane Chénier
Anne-Marie Gélinault, présidente
Monique Hébert-Bérubé
Louise Primeau
Francine Vaillancourt, vice-présidente
Abby Baker, élève-conseillère
Emlyn Goulding, élève-conseillère

MEMBRES DE

L'ADMINISTRATION :

Eric Despatie, directeur des ressources humaines
Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation
Alain Gélinas, surintendant des affaires
Catherine Grenier, secrétaire-archiviste
Norma Saad, surintendante de l'éducation

MEMBRES ABSENTS :

Robert Boileau
Jocelyn Bourgoin
Julie Olivier
Laura Ganyo, surintendante de l'éducation

PROCÈS-VERBAL

Reconnaissance des territoires

Le Conseil scolaire du Grand Nord reconnaît que son siège social et ses écoles se trouvent sur les territoires traditionnels des peuples Ojibwé-Chippewa, Oji-Cri, Mushkegowuk, Algonquins, Anishnabés et Métis. Nous respectons et honorons l'histoire et la culture des Premières Nations, Métis et Inuit en Ontario. Nous remercions les communautés autochtones pour leurs enseignements, leur collaboration et leur contribution au patrimoine. Nous reconnaissons les territoires ancestraux visés par les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur, ainsi que les territoires non cédés. Nous réaffirmons notre engagement à améliorer les relations entre les nations et notre compréhension des cultures autochtones locales. Joignez-vous à nous pour réfléchir aux torts du passé et envisager des moyens de progresser vers la réconciliation et la collaboration.

A. DÉCLARATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

*Présidence

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

*Présidence

Proposition 24-R108 – Andréane Chénier et Monique Hébert-Bérubé

Que l'ordre du jour de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant lieu *le vendredi 18 octobre 2024* soit approuvé.

ADOPTÉE

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT

*Présidence

1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil
(*Annexe C.1.i.) ► Réunion régulière du 21 septembre 2024*)

Proposition 24-R109 – Andréane Chénier et Louise Primeau

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu à Sudbury **le samedi 21 septembre 2024** soit approuvé.

ADOPTÉE

2. Suivis

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER

E. DÉLÉGATION

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

a) Reconnaissance des employés du Conseil – Néant

b) Dossiers pédagogiques: Sessions universelles en santé mentale par
Brigitte Julien

Madame Karine Morton présente les sessions universelles en santé mentale.

c) Plan d'action en mathématiques (*Annexe F.1.c.i.*) (*Annexe F.1.c.ii.*)

Proposition 24-R110 – Carole G. Anderson et Louise Primeau

QUE le rapport en date du 18 octobre 2024 intitulé *Plan d'action pour la réussite en mathématiques (PARM) 2024-2025 – Conseil scolaire du Grand Nord* soit approuvé

Madame Gould présente le plan.

d) Sorties éducatives (*Annexe F.1.c.*)

Proposition 24-R111 – Josée Bouchard et Andréane Chénier

Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 18 octobre 2024 soit reçu.

RECUE

Proposition 24-R112 – Andréane Chénier et Monique Hébert-Bérubé

Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 18 octobre 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

e) Comités d'admission

Proposition 24-R113 – François Boudreau et Rachelle Beaubien

Que le Conseil entérine la décision du Comité d'admission d'admettre les élèves identifiés lors de l'assemblée tenue à huis clos aux écoles précisées selon les dates prévues.

ADOPTÉE

2. AFFAIRES

*A.Gélinas

Néant

3. INSTALLATIONS

a) Permis d'utilisation des locaux

Proposition 24-R114 – Andréane Chénier et François Boudreau

Que le Conseil approuve la location du local à l'École secondaire l'Orée des Bois à Madame Isabelle Imperatori pour un évènement ayant lieu le 6 décembre 2024.

ADOPTÉE

Proposition 24-R115 – Josée Bouchard et Francine Vaillancourt

Que le Conseil approuve la location du local à l'École secondaire l'Orée des Bois à Madame Isabelle Imperatori pour un évènement ayant lieu le 13 décembre 2024.

ADOPTÉE

4. IMMOBILISATION

Néant.

5. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

A-009, Conflits d'intérêts, LDC (*Annexe F.5.a.*)

A-009, Conflits d'intérêts, Annexe (*Annexe F.5.b.*)

A-011, Réunions électroniques et présence aux réunions du Conseil, LDC (*Annexe F.5.c.*)

B-013, Conférenciers et présentations dans les écoles, LDC (*Annexe F.6.d.*)

B-013, Conférenciers et présentations dans les écoles, DA (*Annexe F.5.e.*)

B-013, Conférenciers et présentations dans les écoles, Annexe (1) (*Annexe F.5.f.*)

B-013, Conférenciers et présentations dans les écoles, Annexe (2) (*Annexe F.5.g.*)

B-021, Aménagement linguistique, LDC (*Annexe F.5.h.*)

B-021, Aménagement linguistique, DA (*Annexe F.5.i.*)

B-037, Bénévolat, LDC (*Annexe F.5.j.*)

B-037, Bénévolat, DA (*Annexe F.5.k.*)

D-007, Mesures disciplinaires et congédiement pour comportement fautif, LDC (*Annexe F.5.l.*)

D-007, Mesures disciplinaires et congédiement pour comportement fautif, DA (*Annexe F.5.m.*)

D-009, Vérification des antécédents criminels, LDC (*Annexe F.5.n.*)

D-009, Vérification des antécédents criminels, DA (*Annexe F.5.o.*)

D-010, Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage, LDC (*Annexe F.5.p.*)

D-010, Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage, DA (*Annexe F.5.q.*)

D-016, Évaluation du rendement du personnel administratif non-syndiqué, LDC (*Annexe F.5.r.*)

D-016, Évaluation du rendement du personnel administratif non-syndiqué, DA (*Annexe F.5.s.*)

D-018, Violence en milieu de travail, LDC (*Annexe F.5.t.*)

D-020, Accès à l'information et protection de la vie privée, LDC (*Annexe F.5.u.*)

D-020, Accès à l'information et protection de la vie privée, DA (*Annexe F.5.v.*)

F-004, Santé et sécurité, LDC (*Annexe F.5.w.*)

F-004, Santé et sécurité, DA (1) (*Annexe F.5.x.*)

F-004, Santé et sécurité, DA-Commotion cérébrale (2) (*Annexe F.5.y.*)

F-009, Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap, LDC (*Annexe F.5.z.*)

F-009, Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap, DA-Communication (1) (*Annexe F.5.a.i.*)

F-009, Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap, DA-Emploi (2) (*Annexe F.5.a.ii.*)

F-009, Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap, DA-Service à la clientèle (3) (*Annexe F.5.a.iii.*)

F-009, Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap, DA-Transport scolaire (4) (*Annexe F.5.a.iv.*)

F-009, Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap, Annexe (*Annexe F.5.a.v.*)

Code de conduite des membres du conseil scolaire (*Annexe F.5.a.vi.*)

Monsieur Fontaine fait un résumé des changements effectués aux lignes de conduite.

Proposition 24-R116 – Andréane Chénier et Josée Bouchard

Que le Conseil approuve la révision des lignes de conduite énumérées ci-haut en date du 18 octobre 2024.

ADOPTÉE

G. RAPPORTS DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

Madame Gélinault mentionne aux conseillers qu'ils devraient tous avoir reçu l'invitation pour le symposium en janvier.

ii) FNCSF

Proposition 24-R117 – Andréane Chénier et Rachelle Beaubien

Que le Conseil autorise les délégués représentant le Conseil à l'AGA de la FNCSF de voter en faveur de la formule de tarification pour la cotisation pour l'année scolaire 2025-2026 à un coût de 1700\$ de base + 1\$ par élève.

ADOPTÉE

iii) RAPPORTS ÉLÈVES-CONSEILLÈRES
(*Annexe G.1.iii.a.) (Annexe G.1.iii.b.)*

Proposition 24-R118 – Carole G. Anderson et Monique Hébert-Bérubé

Que les rapports des élèves-conseillères en date du 18 octobre 2024 soient reçus.

RECUE

iv) RAPPORT DES COMITÉS

- Comité de participation des parents
 - prochaine le 19 novembre 2024
- Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté
 - dernière réunion : 30 septembre 2024
 - prochaine réunion : 9 décembre 2024

Madame Vaillancourt fait un résumé de la rencontre :

- Jocelyne donne un aperçu des journées pédagogiques et des programmes d'été
- Présentation du module de santé mentale
- Nouveau fonctionnement pour accompagner le personnel enseignant en EED

-
- Retour sur le budget pour les sections 23
 - Comité d’environnement
 - prochaine réunion à déterminer
 - Comité d’équité, diversité et inclusion
 - prochaine réunion à déterminer

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION DE L’ÉDUCATION

Monsieur Fontaine partage quelques bonnes nouvelles:

- Le secteur des communications a remporté un prix BRAVO de l’ACACÉ pour sa campagne en environnement.
- On a rénové la salle Jean-Marc Aubin.
- La course de fond a eu lieu au parc Kivi en septembre et plusieurs élèves du Conseil y ont participé.
- Le tournoi de soccer du Conseil a eu lieu à Lively en septembre.
- Le Forum des Jeunes a eu lieu à la Place des Arts.

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR OBTENIR UN CONGÉ D’ABSENCE

Proposition 24-R119 – François Boudreau et Andréane Chénier
Que le Conseil accorde un congé d’absence à Julie Olivier pour la réunion régulière ayant lieu le vendredi 18 octobre 2024.

ADOPTÉE

H. RESSOURCES HUMAINES

1. Nomination de la surintendance des affaires

Proposition 24-R120 – Josée Bouchard et François Boudreau
Que le Conseil approuve la nomination de Madame Shannon Chevrier au poste de surintendance des affaires.

ADOPTÉE

I. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES

Proposition 24-R121 – Andréane Chénier et Rachelle Beaubien
Que le rapport d’effectifs en date du 18 octobre 2024 soit reçu.

RECUE

2. CORRESPONDANCE

J. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Prochaine réunion (réunion d’organisation)

- Le mercredi 20 novembre à 18h00

K. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition 24-R122 – Josée Bouchard et Andréane Chénier
Que le Conseil lève la séance et fasse rapport de l’état de la question à 20 h 59.

ADOPTÉE

PV-R-18 OCTOBRE 2024

H:\Conseil\Réunions GNO\2024\2024_12_07_REG\PV_18_octobre_2024_REG.docx

Aide	DOC.PV-R-20 NOVEMBRE 2024
Cellulaire Alain Gélinas : 705.698.2372 Cellulaire Sébastien Fontaine : 705.677.9946	Google Meet meet.google.com/thz-oqit-myq ou Audio : 705.671.1533 (p.2610) ou 1.800.465.5993 (p.2610) – code 1234#

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

ASSEMBLÉE D'ORGANISATION ANNUELLE

TENUE

DANS LA SALLE JEAN-MARC AUBIN DU CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU
GRAND NORD DE L'ONTARIO

Mercredi le 20 novembre 2024

À 18 h

MEMBRES PRÉSENTS :

Rachelle Beaubien
Robert Boileau
Josée Bouchard
François Boudreau
Jocelyn Bourgoin
Anne-Marie Gélinault
Monique Hébert-Bérubé
Julie Olivier
Louise Primeau
Francine Vaillancourt
Abby Baker, élève-conseillère

MEMBRES DE
L'ADMINISTRATION :

Eric Despatie, directeur des ressources humaines
Shannon Chevrier, surintendance adjointe des affaires
Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation
Alain Gélinas, surintendant des affaires
Catherine Grenier, secrétaire-archiviste
Norma Saad, surintendante de l'éducation

MEMBRES ABSENTS :

Carole G. Anderson
Andréane Chénier
Emlyn Goulding, élève-conseillère
Carole Dubé, directrice des communications

PROCÈS-VERBAL

Remarques :

Le directeur de l'éducation, M. Sébastien Fontaine, assumera les fonctions de président d'assemblée jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil.

Conformément au règlement administratif, la présidence ordonnera que les scrutatrices ou les scrutateurs chargés de veiller à l'élection de la présidence et de la vice-présidence détruisent les bulletins de vote utilisés dans l'élection.

Reconnaissance des territoires

Le Conseil scolaire du Grand Nord reconnaît que son siège social et ses écoles se trouvent sur les territoires traditionnels des peuples Ojibwé-Chippewa, Oji-Cri, Mushkegowuk, Algonquins, Anishnabés et Métis. Nous respectons et honorons l'histoire et la culture des Premières Nations, Métis et Inuit en Ontario. Nous remercions les communautés autochtones pour leurs enseignements, leur collaboration et leur contribution au patrimoine. Nous reconnaissons les territoires ancestraux visés par les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur, ainsi que les territoires non cédés. Nous réaffirmons notre engagement à améliorer les relations entre les nations et notre compréhension des cultures autochtones locales. Joignez-vous à nous pour réfléchir aux torts du passé et envisager des moyens de progresser vers la réconciliation et la collaboration.

Approbation de l'ordre du jour

Proposition ORG001 – Anne-Marie Gélineault et Robert Boileau

Que l'ordre du jour de l'assemblée organisation annuelle tel que modifié tenue à Sudbury en date du 20 novembre 2024 soit approuvé.

- Ajout du comité chargé de l'évaluation de la direction de l'éducation dans la liste des comités ainsi que du point de l'adoption de l'ordre du jour

*Le secrétaire

1. ÉLECTIONS

1.1 Présentation des règles de procédures pour les élections par le directeur de l'éducation

1.2 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices

Proposition ORG002 – Francine Vaillancourt et Julie Olivier
Que Catherine Grenier et Eric Despatie soient nommés comme
scrutateurs.

*La présidence

1.3 Élection de la présidence du Conseil : l'élection terminée, la personne élue
assume la présidence de la réunion

Monsieur Boileau propose la nomination de Madame Vaillancourt au poste de
présidence.

Madame Beaubien appuie la nomination.

Madame Vaillancourt accepte.

Aucune autre nomination

Proposition ORG003 – Julie Olivier et Jocelyn Bourgoin
Que les nominations soient déclarées closes.

Proposition ORG004 – Monique Hébert-Bérubé et Jocelyn Bourgoin
Que Francine Vaillancourt soit élue à la présidence du Conseil scolaire
public du Grand Nord de l'Ontario.

1.4 Mot de la présidence élue

Madame Vaillancourt remercie les gens de la nomination et dit quelques mots.

*La présidence

1.5 Élection de la vice-présidence

Madame Beaubien propose Madame Gélinault au poste de vice-présidence.

Madame Bouchard appuie la nomination.

Monsieur Boileau propose la nomination de Monsieur Boudreau au poste de vice-
présidence.

Madame Olivier appuie la nomination.

Madame Gélinault accepte.

Monsieur Boudreau décline.

Proposition ORG005 – Julie Olivier et Robert Boileau
Que les nominations soient déclarées closes.

Proposition ORG006 – Josée Bouchard et Louise Primeau
Qu'Anne-Marie Gélinault soit élue à la vice-présidence du Conseil
scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

1.6 Mot de la vice-présidence élue

Madame Gélinault remercie les conseillers pour la nomination.

1.7 Destruction des bulletins de vote-

Proposition ORG007– Aucun bulletin de vote à détruire
Que les bulletins de vote soient détruits.

*La présidence

2. NOMINATIONS AUX DIVERS COMITÉS (*Annexe X.*)

2.1 Nomination d'au moins cinq (5) membres du Conseil au Comité des affaires et des installations

2.2 Nomination d'au moins trois (3) membres du Conseil au Comité des ressources humaines

2.3 Nomination d'au moins trois (3) membres du Conseil au Comité des lignes de conduite

2.4 Nomination d'un (1) membre du Conseil au Comité de participation des parents (CPP) et d'un (1) membre suppléant

2.5 Nomination d'au moins trois (3) d'au plus cinq (5) membres du Conseil au Comité chargé de l'évaluation de la direction de l'éducation

2.6 Nomination d'au moins un (1) membre du Conseil au Comité d'apprentissage parallèle dirigé

2.7 Nomination d'au plus (2) membres du Conseil au Comité consultatif en équité, diversité et inclusion.

2.8 Nomination d'un (1) membre du Conseil au Comité d'environnement

Proposition ORG008 – Robert Boileau et Jocelyn Bourgoin
Que la nomination des membres aux divers comités du Conseil soit approuvée.

Proposition ORG009 – Aucun bulletin de vote à détruire
Que les bulletins de vote soient détruits, le cas échéant.

3. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMME REPRÉSENTANTS *La présidence
AU SEIN DE :

3.1 L'Association des conseillers et conseillères scolaires des écoles publiques
de l'Ontario (ACÉPO) – deux membres

Madame Vaillancourt est automatiquement membre en tant que présidente. Madame
Gélineault dit être intéressée. Aucune autre personne ne démontre de l'intérêt

Proposition ORG010 – pas de proposition nécessaire
Que les nominations soient déclarées closes.

Proposition ORG011 – Julie Olivier et Louise Primeau
Que Francine Vaillancourt et Anne-Marie Gélineault soient nommées
déléguées du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario pour
l'Association des conseil scolaires publiques de l'Ontario.

Proposition ORG012 – aucun bulletin de vote à détruire
Que les bulletins de vote soient détruits, le cas échéant.

4. RÉSOLUTION D'EMPRUNT (*Annexe X.*) *La présidence

Alain Gélinas explique la raison pour la résolution d'emprunt.

Proposition ORG013 – Jocelyn Bourgoin et Robert Boileau
Que la résolution d'emprunt telle que présentée soit acceptée.

5. LEVÉE DE LA RÉUNION D'ORGANISATION DU CONSEIL

*La présidence

Proposition ORG014 – Anne-Marie Gélineault et Julie Olivier
Que le Conseil lève la séance et fasse rapport de l'état de la question à 18 h

30.

Sorties éducatives, culturelles et sportives - décembre 2024

A. Périlleuses :

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Macdonald-Cartier	2 décembre au 28 février * dates spécifiques seront déterminées à la fin novembre avec les entraîneurs	Walden Cross Country Club	Le ski de fond (compétitions préliminaires)	Nombre d'élèves à déterminer 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : Aucun	Responsable : Jean-Pierre Pilon Accompagnateur :	Pour aller : autobus scolaire ou taxi Pour revenir : les parents ramassent leur enfant
É. s. Macdonald-Cartier	2 décembre au 28 février * dates spécifiques seront déterminées à la fin novembre avec les entraîneurs	Onaping Falls Nordic Ski Club	Le ski de fond (compétitions préliminaires)	Nombre d'élèves à déterminer 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : Aucun	Responsable : Jean-Pierre Pilon Accompagnateur :	Pour aller : autobus scolaire ou taxi Pour revenir : les parents ramassent leur enfant
É. s. Macdonald-Cartier	2 décembre au 28 février * dates spécifiques seront déterminées à la fin novembre avec les entraîneurs	Club de ski nordique de l'Université Laurentienne	Le ski de fond (compétitions préliminaires)	Nombre d'élèves à déterminer 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : Aucun	Responsable : Jean-Pierre Pilon Accompagnateur :	Pour aller : autobus scolaire ou taxi Pour revenir : les parents ramassent leur enfant

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Macdonald-Cartier	2 décembre au 28 février * dates spécifiques seront déterminées à la fin novembre avec les entraîneurs	Parc Kivi	Le ski de fond (compétitions préliminaires)	Nombre d'élèves à déterminer 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : Aucun	Responsable : Jean-Pierre Pilon Accompagnateur :	Pour aller : autobus scolaire ou taxi Pour revenir : les parents ramassent leur enfant
É. p. Hélène-Gravel	16 décembre	LVX Gymnastics (Jungle Gym)	La gymnastique	35 élèves 1 ^{re} année	5 \$ / élève Coût total : 260 \$	Responsables : Marcie Tellier Carole Tremblay Accompagnateurs : À déterminer	Ils marchent
É. p. Hélène-Gravel	6 janvier jusqu'en avril * tous les jours (selon la météo) durant la classe d'éducation physique	Parc Robinson	La glissade	25 à 30 élèves par classe Maternelle - 6 ^e année	Aucun coût	Responsable : Alain Prévost Accompagnateurs : Enseignants titulaires Éducatrices	Ils marchent
É. s. de la Rivière-des-Français	4 février	Snow Valley (Barrie)	La glissade/le tubing, le ski alpin/la planche à neige	45 élèves 7 ^e - 12 ^e année	90 \$ / élève Coût total : 4 050 \$	Responsables : Jessica Coulombe Monique Touchette Accompagnateurs : Éric Quenneville, André Gareau, Nicole Leclair, Jérémie Guertin, Josée Noël	Autobus scolaire
É. s. Hanmer	14 février	Lac Ramsey	Toute activité hivernale sur un lac/une rivière	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 250 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnatrice : Anne-Marie Lavallée	Autobus scolaire

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Hanmer	20 février	Lac Laurentien	Toute activité hivernale sur un lac/une rivière et la survie en nature	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 400 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnatrice : Anne-Marie Lavallée	Autobus scolaire
É. s. Macdonald-Cartier	21 février	Mont Antoine (Mattawa)	Le ski alpin/la planche à neige	Environ 100 élèves 7 ^e - 12 ^e année	80 \$ / élève Coût total : 8 000 \$	Responsable : Brigitte Coutu Accompagnateur : À déterminer	Autobus nolisé
É. s. Hanmer	26 février	Walden X-Country Ski Club	Le ski de fond	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 400 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnatrice : Anne-Marie Lavallée	Autobus scolaire
É. s. Hanmer	4 mars	Mont St-Louis Moonstone (Coldwater)	Le ski alpin/la planche à neige	40 élèves 7 ^e -12 ^e année	60 \$ à 90 \$ / élève Coût total : Environ 4 000 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnateurs : Anne-Marie Lavallée Denis Lessard Natalie Frappier	Autobus scolaire
É. s. Hanmer	22 mai	Lac Onwatin	Le canotage	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 250 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnatrice : Anne-Marie Lavallée	Autobus scolaire
É. s. Hanmer * Ils choisiront 1 de ces 4 demandes (selon les habiletés du groupe et les conditions météorologiques)	2 au 5 juin	Lacs Mississagi, Limit, Kettle, Upper Bark	Le canotage	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 4 000 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnateurs : Anne-Marie Lavallée Yves Legault ou Marc Gravel	Autobus scolaire

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Hanmer	2 au 5 juin	Lacs Upper Green, Kashbogama, Shanguish, White Owl	Le canotage	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 4 000 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnateurs : Anne-Marie Lavallée Yves Legault ou Marc Gravel	Autobus scolaire
É. s. Hanmer	2 au 5 juin	Lac Hubbard au lac Spanish	Le canotage	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 4 000 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnateurs : Anne-Marie Lavallée Yves Legault ou Marc Gravel	Autobus scolaire
É. s. Hanmer	2 au 5 juin	Lac Ramsay et rivière Spanish	Le canotage	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 4 000 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnateurs : Anne-Marie Lavallée Yves Legault ou Marc Gravel	Autobus scolaire
É. s. Hanmer	11 juin	A.Y. Jackson Scenic Lookout - High Falls	La randonnée pédestre près de l'eau	15 élèves 10 ^e -12 ^e année	Aucun coût / élève Coût total : 250 \$	Responsable : Joey Bélanger Accompagnatrice : Anne-Marie Lavallée	Autobus scolaire
É. p. Écho-des-Rapides	23 au 25 juin	Camp Aush Bik Koong (Walford)	Le canotage, la natation, le tir à l'arc, les exercices d'orientation sur le terrain	14 élèves 7 ^e et 8 ^e années	195 \$ / élève Coût total : 2 730 \$ + taxes	Responsable : Mara Nadeau Accompagnateur : Adam Daynard	Autobus scolaire

États financiers consolidés du

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC
DU GRAND NORD DE L'ONTARIO**

Pour l'exercice terminé le 31 août 2024

Ébauche

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 août 2024

	Page
Rapport de la direction	
Rapport des auditeurs indépendants	
État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats et du surplus accumulé	2
État consolidée de l'évolution de la dette nette	3
État consolidés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 - 24

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDENTS

Rapport aux conseillers et conseillères scolaires du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (« l'entité ») qui comprennent

- l'état consolidé de la situation financière au 31 août 2024
- l'état consolidé des résultats et du surplus accumulé pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de la dette nette pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 août 2024, ainsi que de ses résultats et du surplus accumulé consolidés, de l'évolution de la dette nette consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément à la méthode de comptabilité dans la note 1 de ces états financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel d'information financière

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit le référentiel d'information financière applicable et les différences importantes entre ce référentiel d'information financière et les normes comptables du secteur public canadien. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations – Informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers (la « note 2 »), qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 août 2022 ont été redressées. La note 2 explique la raison du redressement ainsi que les ajustements effectués aux fins du redressement de certaines informations comparatives. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point – Informations comparatives

Dans le cadre de notre audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 août 2023, nous avons également audité les ajustements effectués aux fins du redressement de certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 août 2022. À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement effectués.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la méthode de comptabilité décrite dans la note 1 ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Sudbury, Canada

Date

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

État consolidé de la situation financière

Au 31 août 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Actif financier :		
Liquidités	10 020 465 \$	4 415 194 \$
Comptes débiteurs (notes 3 et 4)	30 443 773	34 923 541
Total de l'actif financier	40 464 238	39 338 735
Passif financier :		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	11 621 819	9 856 955
Dettes à long terme (note 7)	17 711 622	19 176 394
Revenus reportés (note 8)	5 105 405	4 613 790
Avantages sociaux futurs (note 18)	605 450	667 766
Apports en capital reportés (note 9)	73 024 453	73 494 309
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	3 709 437	3 634 417
Total du passif financier	111 778 186	111 443 631
Dette nette	(71 313 948)	(72 104 896)
Actif non financier :		
Frais payés d'avance (note 12)	298 700	114 424
Immobilisations corporelles (note 13)	79 952 948	80 619 027
Total de l'actif non financier	80 251 648	80 733 451
Engagements (note 23)		
Surplus accumulé (note 14)	8 937 700 \$	8 628 555 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil:

Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

Président du Conseil

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

État des résultats et du surplus accumulé consolidé

Exercice clos le 31 août 2024, avec informations comparatives pour 2023

	Budget 2024 (note 21)	Résultats 2024	Résultats 2023
Recettes :			
Subventions pour le besoin des élèves:			
Subventions législatives provinciales	65 699 383 \$	69 420 153 \$	64 646 178 \$
Impôts fonciers scolaires	3 731 891	3 738 090	3 755 146
Autres subventions provinciales :			
Fonds pour les priorités et les partenariats	1 663 800	8 165 483	2 485 512
Amortissement des apports en capital reportés (note 9)	4 430 856	5 003 023	4 801 085
Autres revenus - conseils scolaires	-	-	34 868
Autres revenus et droits de scolarité	989 802	2 845 496	3 552 785
Revenus de placement	50 000	407 600	189 353
Collecte de fonds des écoles	1 200 000	1 337 229	1 174 617
Total des recettes	77 765 732	90 917 074	80 639 544
Dépenses (note 15 et 22) :			
Enseignement	55 618 786	60 299 547	55 180 935
Administration	3 644 271	3 904 785	3 686 081
Transport	4 107 311	3 828 992	3 774 407
Installations destinées aux élèves	12 221 851	13 060 736	12 642 889
Autres dépenses	1 848 602	8 192 639	6 003 713
Activités financées par les écoles	1 200 000	1 321 230	1 225 298
Total des dépenses	78 640 821	90 607 929	82 513 323
Surplus (déficit) annuel	(875 089)	309 145	(1873 779)
Surplus accumulé, début de l'exercice	11 397 447	8 628 555	10 502 334
Surplus accumulé, fin de l'exercice	10 522 358 \$	8 937 700 \$	8 628 555 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

État de l'évolution de la dette nette consolidée

Exercice clos le 31 août 2024, avec informations comparatives pour 2023

	Budget 2024 (note 21)	Résultats 2024	Résultats 2023
Surplus (déficit) annuel	(875 089) \$	309 145 \$	(1 873 779) \$
Immobilisations :			
Acquisition d'immobilisations corporelles et ajout des immobilisations corporelles - OMHSI	(7 710 365)	(4 537 775)	(6 937 472)
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles - OMHSI	4 646 024	5 332 266	5 094 017
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	-	(2 392)	-
Produit sur la vente d'immobilisations corporelles	-	7 000	-
Modifications apportées aux estimations des immobilisations corporelles - OMHSI	-	(133 020)	(726 599)
	(3 064 341)	666 079	(2 570 054)
Frais payés d'avance :			
Acquisition de frais payés d'avance	-	(298 703)	(114 427)
Utilisation de frais payés d'avance	-	114 427	67 406
	-	(184 276)	(47 021)
Augmentation (diminution) de la dette nette	(3 939 430)	790 948	(4 490 854)
Dette nette, début de l'exercice	(72 104 896)	(72 104 896)	(67 614 042)
Dette nette, fin de l'exercice	(76 044 326) \$	(71 313 948) \$	(72 104 896) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie consolidés

Exercice clos le 31 août 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Liquidités provenant de (utilisées pour) :		
Fonctionnement :		
Surplus (déficit) annuel	309 145 \$	(1 873 779) \$
Rajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 218 191	5 016 251
Amortissement des immobilisations corporelles - OMHSI	114 075	77 766
Augmentation du passif – OMHSI sauf règlements des immobilisations corporelles - OMHSI	75 020	676 417
Augmentation des actifs des immobilisations corporelles - OMHSI sauf amortissement des immobilisations corporelles - OMHSI	(75 020)	(676 417)
Amortissement des apports en capital reportés	(5 003 023)	(4 801 085)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	(2 392)	-
	635 996	(1 580 847)
Sources et (utilisations) :		
Diminution des comptes débiteurs	4 479 767	1 588 562
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	1 764 862	3 511 986
Diminution des revenus reportés	491 615	(270 296)
Diminution des avantages sociaux futurs	(62 316)	(1 709)
Augmentation des frais payés d'avance	(184 273)	(47 021)
Règlement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations par réduction	(58 000)	(50 182)
Changement net des liquidités liées au fonctionnement	7 067 651	3 150 493
Opérations liées aux immobilisations :		
Flux de trésorerie servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(4 537 775)	(6 937 472)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	7 000	
Changement net des liquidités liées aux immobilisations	(4 530 775)	(6 937 472)
Financement :		
Dette remboursée	(1 464 772)	(1 396 855)
Ajouts aux apports en capital reportés	4 533 167	6 937 472
Changement net des liquidités liées au financement	3 068 395	5 540 617
Changement net des liquidités	5 605 271	1 753 638
Liquidités, début de l'exercice	4 415 194	2 661 556
Liquidités, fin de l'exercice	10 020 465 \$	4 415 194 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

1. Conventions comptables importantes :

Les états financiers consolidés ont été dressés par le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario en appliquant la méthode de comptabilité décrite ci-après.

a) Référentiel comptable :

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à la *Loi sur l'administration financière*, à la note de service 2004:B2 du ministère de l'Éducation de l'Ontario et aux exigences comptables du Règlement de l'Ontario 395/11 pris en vertu de la *Loi sur l'administration financière*.

La *Loi sur l'administration financière* exige que les états financiers consolidés soient dressés conformément aux normes comptables définies par le ministère pertinent de la province de l'Ontario. Une directive a été communiquée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario dans la note de service 2004:B2 en vertu de laquelle les conseils doivent adopter les normes comptables du secteur public canadien à partir de leur exercice se terminant le 31 août 2004. La note précise également que la loi est susceptible de modifier l'application de ces normes.

En 2011, le gouvernement a adopté le Règlement de l'Ontario 395/11 de la *Loi sur l'administration financière*. Le Règlement exige que les contributions reçues ou recevables aux fins de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles amortissables aux fins de la prestation de services ainsi que les contributions sous forme d'actifs d'immobilisations corporelles aux fins de la prestation de services soient déclarées comme des apports en capital reportés dans l'état des résultats consolidés pendant les périodes durant lesquelles ces immobilisations sont utilisées pour la prestation de services au même taux que celui utilisé pour constater leur amortissement. De plus, le Règlement exige que si la valeur comptable nette d'une immobilisation corporelle amortissable est réduite pour toute autre raison que l'amortissement, l'entité constate une réduction proportionnelle des apports en capital reportés et une augmentation proportionnelle du revenu. Pour les conseils scolaires de l'Ontario, ces contributions étaient les paiements de transfert du gouvernement, les apports grevés d'affectation d'origine externe et, par le passé, les recettes de l'impôt local.

Les conventions comptables imposées par le Règlement de l'Ontario 395/11 sont nettement différentes des exigences des normes comptables du secteur public canadien en vertu desquelles :

- les paiements de transfert du gouvernement non assorti d'une règle créant un passif doivent être constatés comme revenus par le bénéficiaire, sous réserve de l'approbation de l'auteur du transfert et du respect des critères d'admissibilité, conformément au chapitre SP 3410 des normes comptables du secteur public ;
- les apports grevés d'affectation d'origine externe doivent être constatés comme revenus durant la période pendant laquelle ils sont utilisés dans le ou les buts spécifiés, conformément au chapitre SP 3100 des normes comptables du secteur public ;

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

1. Conventions comptables importantes (suite) :

a) Référentiel comptable (suite):

- les revenus tirés d'impôts locaux doivent être constatés comme revenus lorsqu'ils ont été reçus ou sont recevables, conformément au chapitre SP 3510 des normes comptables du secteur public.

Par conséquent, le revenu constaté dans l'état des résultats consolidés et certains revenus reportés et apports en capital reportés seraient enregistrés différemment en vertu des normes comptables du secteur public canadien.

b) Périmètre comptable :

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs, recettes et charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable englobe toutes les organisations qui doivent rendre compte de leur gestion financière et de l'administration de leurs ressources au Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (« le conseil ») et qui relèvent de l'autorité de ce dernier.

Les fonds générés par les écoles, y compris les actifs, passifs, recettes et charges des différentes organisations qui existent au niveau scolaire et qui relèvent de l'autorité du conseil, sont reflétés dans les états financiers consolidés.

Entités consolidées :

- Le Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario (note 17)
- Fonds générés par les écoles

Les opérations entre les services et entre les organisations ainsi que leurs soldes respectifs sont éliminées.

c) Fonds en fiducie :

Étant donné que les fonds en fiducie et les opérations connexes qu'administre le Conseil ne relèvent pas de son autorité, ils ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés.

d) Liquidités :

Les liquidités englobent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme. Les placements à court terme sont très liquides, présentent des risques insignifiants de changement de valeur et ont une échéance rapprochée, inférieure à 90 jours.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

1. Principales méthodes comptables (suite) :

e) Apports en capital reportés :

Les contributions reçues ou recevables aux fins de l'acquisition ou du développement d'un actif d'immobilisations corporelles amortissable aux fins de la prestation de services ou toute contribution sous forme d'actif d'immobilisation corporelle reçue ou recevable aux fins de la prestation de services sont déclarées comme des apports en capital reportés, conformément au Règlement de l'Ontario 395/11 pris en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Ces montants sont déclarés comme des recettes au même taux que celui utilisé pour constater leur amortissement. Les comptes suivants appartiennent à cette catégorie :

- les paiements de transfert du gouvernement reçus ou recevables aux fins d'immobilisation;
- les autres apports grevés d'affectation reçus ou recevables aux fins d'immobilisation; et les revenus tirés d'impôts fonciers qui servaient autrefois à financer des immobilisations.

f) Méthode de comptabilité :

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalent au coût des biens et services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

g) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique moins les amortissements cumulés. Le coût historique d'un actif comprend les montants qui sont directement imputables à l'acquisition, la construction, la production ou l'amélioration de biens, ainsi que les intérêts intercalaires. En l'absence de documents relatifs au coût historique, d'autres méthodes ont été utilisées pour estimer les coûts et les amortissements cumulés.

Les locations-acquisitions dans le cadre desquelles un bailleur transfère en substance tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien sont comptabilisés comme étant des immobilisations corporelles louées. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme étant des contrats de location-exploitation et les paiements connexes sont imputés aux dépenses engagées.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

1. Principales méthodes comptables (suite) :

g) Immobilisations corporelles (suite) :

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon la méthode linéaire et en fonction de leur durée de vie probable de la manière suivante :

Actifs	Durée de vie probable (en années)
Aménagements des terrains ayant une durée de vie limitée	15
Bâtiments et aménagements des bâtiments	40
Structures non permanentes	20
Autres bâtiments	20
Fournitures initiales	10
Mobiliers	10
Équipements	5 - 15
Matériels informatiques	3
Logiciels	5
Véhicules	5 - 10
Améliorations locatives	Pendant la durée du bail

Les immobilisations en construction, de même que les immobilisations qui ont engendré des coûts avant leur acquisition ou leur construction, ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtes à être mises en service.

Les terrains définitivement mis hors service et conservés en attendant leur revente sont comptabilisés au coût ou à leur valeur de réalisation nette, selon le moindre de ces deux montants. Le coût d'un terrain englobe les montants consacrés aux améliorations visant à le préparer pour le vendre ou le viabiliser. Les bâtiments définitivement mis hors service et destinés à la revente ne sont plus amortis : ils sont comptabilisés soit à leur valeur comptable, soit à leur valeur réalisable nette, selon celle des deux qui est la moindre. Les immobilisations qui répondent au critère de ce qui constitue un actif financier sont reclassées dans l'état consolidé de la situation financière comme « actifs destinés à la vente ».

Les œuvres d'art et les biens culturels et historiques ne sont pas consignés comme des actifs dans ces états financiers consolidés.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

1. Principales méthodes comptables (suite) :

h) Paiements de transfert :

Les paiements de transfert du gouvernement, qui incluent des subventions législatives, sont constatés dans les états financiers au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements qui donnent lieu à ces paiements, à la condition que ces derniers soient autorisés, que les critères d'admissibilité aux dits paiements aient été respectés et qu'une estimation raisonnable de leur montant soit possible. Si les paiements de transfert du gouvernement contiennent des clauses qui donnent lieu à un élément de passif, ils sont reportés et constatés comme recettes lorsque les conditions sont remplies.

Les paiements de transfert du gouvernement destinés à financer des immobilisations qui satisfont à la définition de ce qui constitue un passif sont considérés des apports en capital reportés (ACR). Ces montants sont constatés comme recettes à mesure que le passif est éliminé durant le cours de la vie utile des immobilisations en question.

i) Revenus reportés :

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts.

j) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs :

Le conseil scolaire offre des prestations de retraite déterminées et d'autres avantages sociaux futurs à certains groupes d'employés. Le Conseil a adopté les politiques suivantes relativement à la comptabilisation des avantages sociaux :

Dans le cadre des conventions collectives ratifiées pour les employés syndiqués qui négocient au niveau central et des discussions centrales ratifiées avec les directeurs et directeurs adjoints d'école, les fiducies de soins de santé au bénéfice des employés (FSSBE) pour la FEESO et l'AEFO ont été établies en 2016-2017. Les FSSBE pour le SCFP et les employés non syndiqués, y compris les directeurs et directeurs adjoints d'école ont été établies en 2017-2018. Les FSSBE offrent des prestations de soins de santé, d'assurance-vie et de soins dentaires aux enseignants, aux travailleurs en éducation, aux autres membres du personnel du conseil scolaire selon les critères d'admissibilité de leur FSSBE respective. Ces prestations sont offertes dans le cadre d'une structure de gouvernance conjointe entre les syndicats, les groupes d'employés, les associations de conseillers scolaires et le gouvernement de l'Ontario. Au moment du transfert des avantages sociaux pour les soins de santé, les soins dentaires et l'assurance-vie des groupes d'employés aux FSSBE, les conseils scolaires doivent remettre mensuellement le montant négocié par équivalent à temps plein (ETP). Le financement pour les FSSBE est basé sur le financement existant des avantages sociaux qui est intégré dans les Subventions pour les besoins des élèves (SBE), le financement additionnel du ministère sous la forme d'une contribution de la Couronne ainsi qu'un ajustement pour la stabilité.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

1. Principales méthodes comptables (suite) :

k) Surplus accumulé – aux fins de conformité, affectation interne :

Certains montants, tel qu'ils sont approuvés par les conseillères et conseillers scolaires, sont mis de côté à des fins éventuelles d'administration générale et de capital.

l) Montants budgétés :

Des montants budgétés, tirés du budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires, sont fournis à des fins de comparaison. Le budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires est établi selon le modèle de financement des conseils scolaires prescrit par le gouvernement provincial. Il est utilisé pour gérer les dépenses de programme conformément aux lignes directrices du modèle de financement.

m) Utilisation des prévisions :

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des prévisions et formule des hypothèses qui affectent les montants comptabilisés de l'actif et du passif et divulgue l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les montants comptabilisés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les montants significatifs qui sont sujets à ces estimations et hypothèses incluent les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les obligations liées aux avantages sociaux futurs, et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Il existe une incertitude en matière de mesure touchant l'estimation du passif des obligations de mise hors service d'immobilisations de 3.6 millions de dollars. Ces estimations sont assujetties à des incertitudes en raison de plusieurs facteurs externes, notamment, sans s'y limiter, de l'information incomplète sur l'étendue des matières contrôlées utilisées (p. ex. amiante se trouvant dans des matériaux de construction non accessibles), les dates de règlement non déterminées, l'affectation des coûts entre les activités requises et discrétionnaires, l'évolution du taux d'escompte et/ou la proximité d'autres règlements futurs d'obligations.

Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont reportés aux résultats de l'année durant laquelle ils deviennent apparents.

n) Recettes de l'impôt foncier scolaire :

Selon les normes comptables pour le secteur public canadien, l'entité qui détermine et établit le taux d'impôt comptabilise les recettes dans les états financiers, qui dans le cas du conseil, est la province de l'Ontario. Par conséquent, les recettes des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires reçues des municipalités sont comptabilisées dans le cadre des subventions pour les besoins des élèves, sous la rubrique des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

2. Adoption d'une nouvelle norme comptable :

Un passif au titre de l'obligation de mise hors service peut s'appliquer aux immobilisations corporelles utilisées de façon positive ou qui ne sont plus utilisées de façon productive.

Cette obligation justifie la reconnaissance d'un passif et peut découler des mesures législatives, réglementaires existantes, d'une entente, d'un contrat ou reposant sur une promesse et une attente de rendement. L'estimation du passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de règlement de l'actif.

Une partie importante des obligations de mise hors service des immobilisations découle du retrait et de l'aliénation de substances contrôlées, par exemple l'amiante des bâtiments du conseil et la fermeture et la post-fermeture des activités liées aux sites d'enfouissement (le cas échéant). Le conseil déclare les passifs liés aux obligations légales, s'il est obligé d'engager des coûts pour la mise hors service d'une immobilisation corporelle.

Les partenariats public-privé (PPP)

Les PPP sont un autre modèle de financement et d'approvisionnement qui permettent au conseil d'avoir recours à des partenaires du secteur privé pour concevoir, construire, acquérir ou améliorer des projets d'infrastructure nouveau ou existants comportant des risques plus élevés, une période de construction pluriannuelle et des investissements importants.

Il fut déterminé que cette nouvelle norme ne s'applique pas aux opérations du Conseil.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels sont des ressources économiques non monétaires identifiables sans existence matérielle. Il fut déterminé que cette nouvelle norme ne s'applique pas aux opérations du Conseil.

Autres revenus

La SP 3400 porte sur les promesses exécutoires de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément. Il fut déterminé que cette nouvelle norme ne s'applique pas aux opérations du Conseil.

3. Comptes débiteurs - Gouvernement de l'Ontario :

La province de l'Ontario (« la province ») a remplacé le financement variable des immobilisations par une subvention ponctuelle de soutien de la dette en 2009-2010. Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario a reçu une subvention ponctuelle pour couvrir ses emprunts pour immobilisations au 31 août 2010 corroborés par les programmes d'immobilisations existants. Le conseil reçoit cette subvention en numéraire pendant la période résiduelle des instruments d'emprunt pour immobilisations existants. Il se peut que le conseil reçoive par ailleurs des subventions annuelles destinées à financer leurs programmes d'immobilisations qui seraient dans ce cas elles aussi reflétées dans ce compte débiteur.

Au 31 août 2024, le conseil a un compte débiteur envers la province de 19 375 978 \$ relatif aux subventions pour immobilisations (2023 – 22 885 314 \$).

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

3. Comptes débiteurs - Gouvernement de l'Ontario (suite) :

Le ministère de l'Éducation a mis en place une stratégie de gestion de la trésorerie à compter du 1^{er} septembre 2018. Dans le cadre de cette stratégie, le ministère retarde une partie du versement de la subvention aux conseils scolaires lorsque l'excédent accumulé ajusté et les soldes des revenus reportés dépassent certains critères énoncés par le ministère. Le solde des paiements de subventions différées inclus dans le solde à recevoir du gouvernement de l'Ontario au 31 août 2024 est 6 260 069 \$ (2023 – 5 316 767 \$).

4. Comptes débiteurs :

	2024	2023
Gouvernement de l'Ontario	28 103 947 \$	32 135 283\$
Gouvernement du Canada	1 062 909	1 248 860
Autres conseils scolaires	74 074	115 896
Municipalités	470 783	474 976
Autres	732 060	948 526
	30 443 773 \$	34 923 541\$

5. Marge de crédit :

Le conseil maintient une marge de crédit d'exploitation à demande, dont le montant autorisé est 4 000 000 \$, servant à financer les dépenses courantes et les dépenses en immobilisations devant être refinancées à long terme par le ministère de l'Éducation. L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins, moins 0,50 %. Au 31 août 2024, le solde se chiffre à Néant \$ (2023 - Néant \$).

6. Comptes créditeurs et charges à payer :

	2024	2023
Créditeur commerciales	3 214 372 \$	3 524 251 \$
Liés à la paie	6 112 645	4 452 476
Autres conseils scolaires	911 298	430 128
Gouvernement du Canada	365 201	269 052
Gouvernement de l'Ontario	70 120	57 760
Autres	948 183	1 123 288
	11 621 819 \$	9 856 955 \$

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

7. Dettes à long terme :

La dette sous forme de débentures et d'obligations au titre de contrats de location-acquisition comptabilisée dans l'état de la situation financière comprend les éléments suivants:

	2024	2023
CIBC Mellon Trust Company – débenture (i)	2 950 433 \$	3 398 793 \$
Office ontarien de financement (ii)	14 761 189	15 777 601
	17 711 622 \$	19 176 394 \$

Les versements de capital et d'intérêts concernant la dette à long terme sous forme de débentures de 22 705 021 \$ en cours au 31 août 2024 sont exigibles de la façon suivante :

	Capital	Intérêts	Total
2025	1 536 067 \$	785 671 \$	2 321 738 \$
2026	1 610 916	711 018	2 321 934
2027	1 689 503	632 649	2 322 152
2028	1 772 012	550 346	2 322 358
2029	1 858 646	463 936	2 322 582
Par la suite	9 244 478	1 459 934	10 704 412
	17 711 622 \$	4 603 554 \$	22 315 176 \$

- (i) La débenture émise par CIBC Mellon Trust Company porte intérêt au taux de 5,483 % par année et échus en 2029. L'emprunt est garanti par l'affectation, à chaque année de la durée du terme, conformément au règlement 466/97 de la loi sur l'éducation et un engagement de ne pas épuiser les fonds affectés aux projets d'immobilisations.
- (ii) L'Office ontarien de financement (« OOF ») a été créé le 15 novembre 1993 en tant qu'organisme de la province de l'Ontario et, à ce titre, est considérée comme une partie liée au conseil. Les prêts à long terme émis par l'office Ontarien de financement portent les conditions suivantes :

Solde	Taux d'intérêt	Échéance
827 918 \$	4,560 %	2031
1 417 353	4,900 %	2033
4 874 290	5,062 %	2034
965 381	5,232 %	2035
285 164	4,833 %	2036
3 285 477	3,970 %	2036
1 551 390	2,993 %	2040
1 581 207	3,242 %	2041

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

7. Dettes à long terme (suite):

Les emprunts sont garantis par l'affectation, chaque année de la durée du terme, conformément au paragraphe 39(9) alinéa 40 du règlement 341/06 de la loi sur l'éducation.

8. Revenus reportés :

Tout revenu reçu et mis de côté à des fins précises prévues par une loi, un règlement ou une entente est inclus dans le revenu reporté et comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Les revenus reportés mis de côté à des fins particulières par la législation, la réglementation ou une entente en date du 31 août sont formés de :

	Solde au 31 août 2023	Contributions reçues	Transfert aux revenus	Transfert aux apports en capital reportés	Solde au 31 août 2024
Réfections	2 562 508 \$	1 259 790 \$	228 689 \$	1 064 320 \$	2 529 289 \$
Enfance en difficulté	14 990	58 722	46 968	—	26 744
Enfance en difficulté					
Redressement pour le Nord	1 315 440	4 274 808	4 083 606	—	1 506 642
Éducation autochtone	74 843	526 777	348 021	—	253 599
Rendement des élèves	32 680	277 842	290 365	—	20 157
Autres	613 329	4 678 117	4 303 841	218 631	768 974
Total	4 613 790 \$	11 076 056 \$	9 301 490 \$	1 282 951 \$	5 105 405 \$

9. Apports en capital reportés :

Les apports en capital reportés sont les subventions et contributions reçues aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables, conformément au Règlement de l'Ontario 395/11 et dépensé à la fin de l'exercice. Ces montants sont constatés comme revenus à mesure que le passif est éliminé durant le cours de la vie utile des immobilisations en question.

	2024	2023
Solde, début de l'exercice	73 494 309 \$	71 357 922 \$
Ajouts aux apports en capital reportés	4 537 775	6 937 472
Dispositions aux apports en capital reportés	(4 608)	—
	78 027 476	78 295 394
Recettes constatées pour la période	(5 003 023)	(4 801 085)
Soldé, fin de l'exercice	73 024 453 \$	73 494 309 \$

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

10. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

Le conseil actualise les obligations importantes s'il y a un niveau élevé de confiance concernant le montant et le moment du flux de trésorerie et que l'obligation ne sera pas réglée pendant au moins cinq ans à compter de la date du rapport. Le taux d'actualisation et d'inflation rendrait compte des risques spécifiques au passif de la mise hors service de l'immobilisation.

Au 31 août 2024, la totalité des passifs des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont déclarés au coût courant en dollars historiques sans actualisation.

Voici un rapprochement de la charge comptable globale de début et de fin du passif OMHSI :

	2024	2023
Passifs pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'année	3 634 417 \$	2 958 000\$
Passifs engagés au cours de l'année	–	311 000
Augmentation du passif rendant compte de l'évolution de l'estimation des passifs ¹	133 020	415 599
Passifs réglés au cours de l'année	(58 000)	(50 182)
Passifs pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'année	3 709 437 \$	3 634 417 \$

¹ Rendant compte de l'évolution des flux de trésorerie estimatifs et des taux d'actualisation

11. Réévaluation du passif des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

En raison des taux élevés d'inflation observés récemment, les soldes du passif fondés sur les estimations de coût antérieur ne rendent plus compte des coûts prévus de restauration du passif. Le conseil a apporté un changement d'ajustement à l'inflation au budget des dépenses de 3,66 % au 31 mars 2024, conformément à la fin de l'exercice du gouvernement provincial pour rendre compte du coût à cette date. Ce taux est basé sur une mise à jour des indices des prix de la construction de bâtiments (IPCB).

12. Frais payés d'avance :

	2024	2023
Assurance	62 490 \$	62 490 \$
Autres	236 210	51 934
	298 700 \$	114 424 \$

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

13. Immobilisations corporelles :

Coûts	Solde au 31 août 2023	Ajustement pour SP3280	Solde d'ouverture ajusté	Ajouts	Dispositions radiations, et ajustements	Réévaluation des immobilisations corporelles OMHSI	Solde au 31 août 2024
Terrains	1 880 197	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	1 880 197
Aménagements des terrains	5 987 337	-	-	361 677	-	1 252	6 350 266
Bâtiments	120 019 236	-	-	3 355 007	-	131 768	123 506 011
Mobilier et équipements	9 595 177	-	-	801 071	(741 864)	-	9 654 384
Véhicules	241 064	-	-	-	-	-	241 064
Améliorations locatives	2 198 162	-	-	20 020	-	-	2 218 182
Total	139 921 173	\$ -	\$ -	\$ 4 537 775	\$ (741 864)	\$ 133 020	\$ 143 850 104

Amortissements cumulés	Solde au 31 août 2023	Ajustement pour SP3280	Solde d'ouverture ajusté	Amortissements	Dispositions, radiations, et ajustements	Solde au 31 août 2024
Terrains	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Aménagements des terrains	2 856 738	-	(23 155)	333 518	-	3 167 101
Bâtiments	49 016 413	-	23 155	3 671 363	-	52 710 931
Mobilier et équipements	6 566 868	-	-	1 220 589	(737 256)	7 050 201
Véhicules	218 227	-	-	13 458	-	231 685
Améliorations locatives	643 900	-	-	93 338	-	737 238
Total	59 302 146	\$ -	\$ -	\$ 5 332 266	\$ (737 256)	\$ 63 897 156

	Valeur comptable nette 31 août 2023	Ajustement pour SP3280	Solde d'ouverture ajusté	Valeur comptable nette 31 août 2024
Terrains	1 880 197	\$ -	\$ 1,880,197	\$ 1 880 197
Aménagements des terrains	3 130 599	-	3,130,599	3 183 165
Bâtiments	71 002 823	-	71,002,823	70 795 080
Mc des bâtiments	3 028 309	-	3,028,309	2 604 183
Véhicules	22 837	-	22,837	9 379
Améliorations locatives	1 554 262	-	1,554,262	1 480 944
Total	80 619 027	\$ -	\$ 80 619 027	\$ 79 952 948

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

14. Surplus accumulé :

	2024	2023
Surplus :		
Aux fins de conformité – Non affecté		
Fonds de roulement	5 198 837 \$	4 645 022 \$
Aux fins de conformité – affectation interne		
Gratifications de retraite	138 527	138 527
Fonctionnement des écoles	98 536	125 824
Projets d'immobilisations engagés	2 813 531	3 028 698
Non disponible aux fins de conformité		
Fonds générés par les écoles	493 996	477 997
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(1 474 670)	(1 418 595)
Revenus comptabilisés pour les terrains	1 880 199	1 880 199
Autres	(211 256)	(249 117)
Surplus accumulé	8 937 700 \$	8 628 555 \$

15. Dépenses par objets :

Voici un sommaire des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations comptabilisées dans l'état des activités financières par objets :

	Budget 2024	Résultats 2024	Résultats 2023
Dépenses courantes :			
Salaires et traitements	46 358 369 \$	54 472 792 \$	48 740 717 \$
Avantages sociaux	8 335 854	9 549 176	7 811 076
Perfectionnement du personnel	251 696	440 632	385 431
Fournitures et services	5 747 404	5 731 807	6 591 964
Intérêts	859 800	824 620	911 454
Dépenses de location	75 973	164 334	114 347
Frais et services contractuels	10 815 666	12 330 888	11 244 390
Autres	350 035	440 181	394 632
Amortissement des immobilisations corporelles	4 568 258	5 218 194	5 016 248
Amortissement immobilisations corporelles - OMHSI	77 766	114 075	77 766
Activités financées par les écoles	1 200 000	1 321 230	1 225 298
	78 640 821 \$	90 607 929 \$	82 513 323 \$

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

16. Fonds en fiducie :

Les fonds en fiducie administrés par le conseil, dont le montant s'élève à 51 341 \$ (2023 – 52 685 \$) n'ont pas été inclus dans l'état consolidé de la situation financière, pas plus que les opérations s'y rapportant n'ont été pris en compte dans l'état consolidé des résultats.

17. Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario :

Le conseil scolaire est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (OSBIE), une société d'assurance réciproque titulaire d'un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance*. L'OSBIE offre une couverture de responsabilité publique et générale, de même qu'une couverture des dommages aux biens et de certains autres risques. L'assurance-responsabilité est disponible jusqu'à concurrence de 27 000 000 \$ par événement. Les primes nettes de la ristourne versées à l'OSBIE pour la police d'assurance se terminant le 31 décembre 2024 s'élèvent à 155 542 \$ (2023 – 155 359 \$).

Tout conseil scolaire souhaitant adhérer à l'OSBIE doit signer un accord d'échange d'assurance réciproque, en vertu duquel chaque membre s'engage pendant une période de cinq ans, dont l'actuelle période se terminera le 31 décembre 2026.

L'OSBIE gère les actifs de la réciproque, y compris les fonds de sûreté. Bien qu'aucun conseil scolaire individuel n'ait le droit d'accéder aux actifs de la réciproque, l'accord prévoit deux circonstances dans lesquelles un conseil scolaire, membre d'un groupe de souscription particulier, peut recevoir une partie des fonds accumulés de la réciproque.

- 1) Si le conseil d'administration détermine, à son entière discrétion, que l'échange a accumulé des fonds supérieurs à ceux nécessaires pour remplir les obligations de l'échange, en ce qui concerne les sinistres survenus au cours des années précédentes à l'égard du groupe de souscription, le conseil d'administration peut réduire le taux établi par calcul actuariel pour les polices d'assurance ou accorder des crédits de primes ou des participations aux assurés pour ce groupe de souscription au cours de toute année de souscription ultérieure.
- 2) À la résiliation du contrats d'assurance réciproque au sein d'un groupe de souscription, les actifs liés au groupe de souscription, après paiement de toutes les obligations et après constitution d'une réserve adéquate pour les obligations futures, sont restitués à chaque souscripteur du groupe de souscription en fonction de son taux de participation; après la résiliation du contrat, la réserve pour les obligations futures sera réévaluée de temps à autre et, lorsque toutes les obligations ont été acquittées, les actifs restants sont restitués sur la même base qu'à la fin de l'échange.

Si un conseil ou une autre organisation du conseil cesse de participer à l'échange de contrats d'assurance au sein d'un groupe de souscription ou de l'échange, il reste responsable de toute cotisation établie pendant ou après la cessation de sa participation pour les sinistres survenus avant la date de prise d'effet de la cessation de son adhésion au groupe de souscription ou à l'échange, à moins que le conseil d'administration ne prenne des dispositions satisfaisantes pour racheter cette obligation.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

18. Avantages sociaux futurs :

Prestations de retraite :

(i) Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario :

Le personnel enseignant et les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime ne sont inclus dans les états financiers consolidés du Conseil.

(ii) Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario :

Tous les employés non enseignants du Conseil peuvent devenir membres du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (« RREMO »), un régime de retraite à employeurs multiples. Le régime procure des prestations de retraite à prestations déterminées aux employés selon leur nombre d'années de service et les taux de rémunération. À compter du 1^{er} janvier 2023 les taux de cotisation des employés ont maintenu à des taux pouvant atteindre 14,6% (1^{er} janvier 2022 - 14,6 %) des gains. Les cotisations au régime du Conseil équivalent aux cotisations de l'employé. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024 le Conseil a cotisé 1 505 153 \$ (2023 - 1 199 479 \$) au régime. Comme il s'agit d'un régime de retraite à employeurs multiples, ces cotisations sont les charges de prestations de retraite du Conseil. Aucun passif découlant de ce genre de régime de retraite n'est inclus dans les états financiers consolidés du Conseil.

Autres avantages sociaux futurs des employés :

Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail :

Le Conseil est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assume la responsabilité du paiement de toutes les réclamations à ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Le Conseil ne subventionne pas ces obligations préalablement aux paiements faits en vertu de la Loi. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liées à ce régime sont inclus dans les états financiers consolidés du Conseil. La *Loi de 2012 donnant priorité aux élèves* impose aux conseils scolaires de verser un montant complémentaire aux employés recevant des paiements de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail, si une disposition de la convention collective négociée précédemment le stipulait.

19. Consortium du transport :

Les services de transport pour le Conseil sont fournis par le Consortium de services aux élèves de Sudbury (« Consortium ») en partenariat avec le Conseil scolaire du district catholique du Nouvel-Ontario, Rainbow District School Board et Sudbury Catholic District School Board.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

19. Consortium du transport (suite) :

Le Consortium est un organisme à but non lucratif incorporé sous les lois de la province de l'Ontario. Selon l'entente régie au moment de la création du Consortium, les décisions opérationnelles et financières sont partagées d'une part égale entre les quatre conseils scolaires.

Le Conseil représente 9,9 % (2023 – 10,1 %) des dépenses administratives du Consortium pour la période terminée le 31 août 2024.

Les services de transport pour le Conseil sont fournis par l'East of Thunder Bay Transportation Consortium (Consortium) en partenariat avec le Conseil scolaire du district catholique des Aurores Boréales, Superior-Greenstone District School Board et Superior North Catholic District School Board.

Le Consortium est un partenariat dont l'entente régie au moment de la création du Consortium, indique que les décisions opérationnelles et financières sont partagées d'une part égale entre les quatre conseils scolaires.

Le Conseil représente 9,1 % (2023 - 7,8 %) des dépenses administratives du Consortium pour la période terminée le 31 août 2024.

20. Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario (CÉNO) :

Le CÉNO est un organisme à but non lucratif qui offre des services spécialisés en français, afin de contribuer à l'épanouissement et à la réussite des élèves ayant des besoins particuliers.

Le CÉNO dessert les conseils suivants :

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Conseil scolaire catholique Franco-Nord

Conseil scolaire catholique Nouvel-Ontario

Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales

Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario

Les revenus sont égaux aux dépenses et sont intégrés dans les résultats du Conseil

21. Données budgétaires :

Les données budgétaires présentées dans ces états financiers consolidés sont basées sur le budget préliminaire 2023-2024 approuvé par le Conseil le 21 juin 2023.

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 août 2024

22. Résolution des questions monétaires afférentes au projet de loi 124, loi visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures :

Une résolution des questions monétaires afférentes au projet de loi 124 a été conclue entre la Couronne et les syndicats du secteur de l'éducation suivants : *Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)*, *Association des Enseignantes et Enseignants Franco-Ontariens (AEFO)* <*Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)*. Cette entente prévoit une augmentation des salaires et traitements de 0,75 % au 1er septembre 2019, une augmentation des salaires et traitements de 0,75 % au 1er septembre 2020 et une augmentation des salaires et traitements de 2,75 % au 1er septembre 2021, et en plus de l'augmentation initiale de 1 % appliquée le 1er septembre de chaque année pendant la durée des conventions collectives 2019-22. Les mêmes augmentations s'appliquent aux groupes d'employés non syndiqués (à l'exclusion des directeurs d'école, des directeurs adjoints et des cadres des conseils scolaires).

La Couronne a financé la résolution des questions monétaires pour ces groupes d'employés auprès des conseils scolaires concernés en apportant des modifications appropriées aux repères des subventions pour les besoins des élèves et en fournissant un financement supplémentaire du Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP).

En raison de cette résolution, il y a un impact sur les dépenses pour les salaires et les traitements de 7 130 893 \$ au cours de l'exercice 2023-2024. La partie liée à la période de 2019-2020 à 2022-2023 est de 4 474 728 \$, le reste du 2 656 165 \$ étant lié à 2023-2024.

23. Engagements :

Le Conseil est engagé à de divers projets de réfections de ses écoles. Ces projets sont approuvés par le ministère de l'Éducation. Au 31 août 2024, les engagements pour ses projets du Conseil se chiffrent à 1 077 845 \$.

24. Informations comparatives :

Certaines informations comparatives de l'année précédente ont été reclassées pour se conformer à la présentation des états financiers adoptée cette année.

Conseil scolaire du Grand Nord

Budget révisé 2024-2025



Conseil scolaire du Grand Nord
Budget révisé 2024-2025
Effectifs

Équivalent temps plein (ETP)	Actuels 2023-2024	Prévisions 2024-2025	Actuels 2024-2025	Différence
Élémentaire	1 961,00	1 956,00	1 912,00	- 44,00
Secondaire	674,00	662,00	665,75	3,75
Total	2 635,00	2 618,00	2 577,75	- 40,25
Éducation des adultes	4,00	4,00	4,00	-

Conseil scolaire du Grand Nord
Budget révisé 2024-2025
Revenus

	Prévisions budgétaires 2024-2025	Prévisions budgétaires révisées 2024-2025	ÉCART
Subventions :			
1			
2 Fonds pour la dotation salle de classe	30 086 263	32 259 716	2 173 453
3 Fonds pour les ressources d'apprentissage	12 343 020	12 996 574	653 554
4 Éducation de l'enfance en difficulté	13 154 392	14 978 303	1 823 911
5 Fonds pour les installations scolaires	6 401 430	6 503 262	101 832
6 Transport des élèves	3 894 426	3 910 607	16 181
7 Administration et gestion	3 586 222	3 861 342	275 120
8 Sous-total	69 465 753	74 509 804	5 044 051
9 Réfection des écoles	5 709 876	10 788 630	5 078 754
Revenus d'intérêt pour la dette	832 638	837 638	5 000
10 Amortissement	4 844 834	5 222 833	377 999
11 Total	80 853 100	91 358 905	10 505 804
12 Autres revenus de fonctionnement	2 869 132	1 867 262	(1 001 870)
13 Transfers des revenus reportés	(353 170)	244 178	597 348
14 Total des revenus de fonctionnement	82 716 521	93 470 345	10 101 282
15 Autres revenus	2 966 702	3 675 230	708 528
16 Grand total	86 335 764	97 145 575	10 809 810

Conseil scolaire du Grand Nord
Budget révisé 2024-2025
Personnel du Conseil

	Prévisions budgétaires 2024-2025	Prévisions budgétaires révisées 2024-2025	+ / -
Personnel enseignant			
Élémentaire	143,50	143,00	-0,50
Secondaire	78,00	79,17	1,17
	221,50	222,17	0,67
Personnel non enseignant			
Directions et directions adjointes	26,00	26,00	0,00
TES, aides-enseignantes, aides-enseignants	61,50	70,50	9,00
Éducateur éducatrice de la petite enfance (PAJE)	28,00	28,50	0,50
Commis (bibliothèque)	9,05	9,05	0,00
Secrétaires et commis secrétaire	20,90	21,20	0,30
Surveillance du dîner (une heure par jour)	25,00	25,00	0,00
Entretien	40,77	40,80	0,03
	211,22	221,05	9,83
Services aux élèves			
Direction	1,00	1,00	0,00
Leader	2,00	2,00	0,00
Conseillers pédagogiques	0,00	2,00	2,00
Enseignante en surdit�	1,00	1,00	0,00
Intervenant en math�matique	1,00	1,00	0,00
Assistante en LSQ	1,00	1,00	0,00
Intervention comportementales	2,00	2,00	0,00
Psychom�triciennes	2,00	2,00	0,00
Orthophoniste	6,00	6,00	0,00
Service sp�cialis� pour �l�ves TSA	2,00	2,00	0,00
Agent en assiduit�	1,00	1,00	0,00
Travailleuses sociales	7,00	7,00	0,00
Secr�taire	1,00	1,00	0,00
	27,00	29,00	2,00
Services p�dagogiques			
Direction	2,00	2,00	0,00
Leaders	1,00	2,00	1,00
Enseignante syst�mique en PNMI	1,00	1,00	0,00
Enseignante PANA	0,00	1,00	1,00
Intervenant en math�matique	3,50	3,50	0,00
Intervenant en lecture	1,50	1,50	0,00
Conseiller p�dagogique interculturelle	0,00	1,00	1,00
Conseillers p�dagogiques	8,00	9,00	1,00
Ergoth�rapeute	1,00	1,00	0,00
Gestionnaire de la petite enfance	2,00	2,00	0,00
Bibliotechnicien	1,00	1,00	0,00
Assistantes en intervention langag�re et ALF	6,00	6,00	0,00
Animatrice du programme en fran�ais s'il vous pla�t	3,00	3,00	0,00
Animateur et animatrice culturel	5,00	5,00	0,00
Secr�taire	1,00	1,00	0,00
Conciergerie	0,40	0,40	0,00
	36,40	40,40	4,00
Services centralis�s			
Administration g�n�rale	6,00	6,00	0,00
Administration p�dagogique	4,00	4,00	0,00
Administration des affaires	9,00	9,00	0,00
Administration des ress. humaines	8,00	8,00	0,00
Services informatiques	10,00	10,00	0,00
Op�ration et entretien des �coles	5,33	5,33	0,00
	42,33	42,33	0,00
Total du personnel	538,45	554,95	16,50

Conseil scolaire du Grand Nord

Budget révisé 2024-2025

Dépenses

	Prévisions budgétaires 2024-2025	Prévisions budgétaires révisées 2024-2025	ÉCART
Dépenses :			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
1 Titulaires de classe	27 589 455	29 184 744	1 595 289
2 Suppléances	1 603 956	1 734 344	130 388
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	4 753 698	5 067 972	314 274
4 Éducatrices et éducateur de la petite enfance	1 721 489	1 676 155	(45 334)
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 434 483	3 223 386	788 903
6 Ordinateurs de classe	398 795	403 795	5 000
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	9 795 882	10 203 348	407 466
8 Services de bibliothèque et d'orientation	789 800	743 412	(46 388)
9 Perfectionnement professionnel	152 433	140 942	(11 491)
10 Directions, directions adjointes	3 185 446	3 295 686	110 240
11 Secrétaires d'école et fournitures	2 037 439	2 019 967	(17 472)
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	2 096 245	2 520 825	424 580
13 Administration des conseils scolaires	3 957 748	4 160 829	203 081
14 Fonctionnement et entretien des écoles	7 906 559	8 068 935	162 376
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	8 000	-
16 Transport des élèves	4 261 338	4 261 353	15
17 Autres installations pour les élèves	788 755	788 755	-
18 TOTAL	73 481 521	77 502 448	4 020 927
CAPITAL			
19 Réfection des écoles	5 709 363	10 788 630	5 079 267
20 Amortissement	4 856 869	5 237 869	381 000
21 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	84 047 753	93 528 947	9 481 194
22 Autres dépenses	2 966 702	3 675 230	708 528
23 GRAND TOTAL	87 014 455	97 204 177	10 189 722

Conseil scolaire du Grand Nord
Budget révisé 2024-2025
Comparaison des recettes et dépenses

RECETTES 2024-2025					DÉPENSES	ÉCART
(1) Subventions du MEO et recettes d'impôts fonciers	(2) Réserves et revenus reportés	(3) Autres recettes	(1+2+3) TOTAL		Prévisions budgétaires révisées 2024-2025	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
1 Dotation en personnel pour les salles de classes	32 267 395	568 232	32 835 627		27 919 101	4 916 526
2 Ressources d'apprentissage	12 698 811	730 000	13 428 811		15 829 468	(2 400 657)
3 Éducation de l'enfance en difficulté	15 005 047	149 030	15 154 077		16 474 037	(1 319 960)
4 Installations scolaires	6 966 400	0	6 966 400		7 957 303	(990 903)
5 Transport des élèves	3 910 607	15 000	3 925 607		4 261 353	(335 746)
6 Administration des conseils scolaires	3 861 342	405 000	4 266 342		4 163 829	102 513
7 Autres installations pour les élèves	882 018		882 018		841 755	40 263
8 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	75 591 620	-	1 867 262	77 458 882	77 446 846	12 036
CAPITAL						
9 Réfection des écoles	10 788 630	-	10 788 630		10 788 630	-
10 Amortissement	5 222 833	-	5 222 833		5 234 869	(12 036)
11 Total des dépenses du capital	16 011 463	-	-	16 011 463	16 023 499	(12 036)
12 Autres dépenses	-	-	3 675 230	3 675 230	3 675 230	-
13 GRAND TOTAL	91 603 083	-	5 542 492	97 145 575	97 145 575	-

Conseil scolaire du Grand Nord

Budget révisé 2024-2025

Projets

Projets approuvés :	Total
PAJO	218 141
Appui en intervention en lecture	198 576
Outils d'évaluation en lecture	18 940
Licences, soutiens d'intervention en lecture	106 546
Formation en entrepreneuriat	20 000
Soutiens, formation et ressources en santé	6 120
Besoins émergents de la stratégie de santé mentale	6 160
Programme de soutien pour le décroisement	21 626
Facilitatrices et facilitateurs systémiques en mathématiques	407 740
Responsable des mathématiques au sein du Conseil	166 636
Outils numériques en mathématiques	18 341
Qualification additionnel du personnel enseignant en mathématique	7 189
Soutiens en santé mentale pendant l'été	90 700
Apprentissage pendant l'été pour élèves en besoins	80 800
Prêt de service	339 802
Apprentissage professionnel par l'expérience	12 080
Bourses pour l'apprentissage des métiers	10 000
Transport pour les enfants pris en charges	35 150
Destination réussite	1 113 490
Campagne sensibilisation Parents	10 997
Cybersécurité	115 000
Développement professionnel EPE	12 124
Soutien à la NPP 128	16 778
Animation culturelle	55 000
Développement communautaire	70 000
Accompagnement ALF et PANA	50 000
Réengagement des élèves	150 000
Perfectionnement professionnel	50 000
Promotion de l'éducation	25 000
Structure essentielles pour la sécurité physique	37 276
Autres projets reportés de 2023-2024	205 018
Total	3 675 230

Conseil scolaire du Grand Nord
Budget révisé 2024-2025
Surplus accumulé

	31-août-24	Changements	31-août-25
Surplus accumulé du Conseil			
Gratification à la retraite	138 527		138 527
Budget reporté des écoles	98 536		98 536
Somme approuvé pour conformité		200 131	
Projet de l'Orée des Bois	48 845	(5 279)	43 566
Projet de Camille-Perron	250 858	(42 517)	208 341
Projet d'Hélène-Gravel	94 128	(10 458)	83 670
Projet de l'Escalade	349 444	(16 953)	332 491
Projet de la Découverte	564 584	(26 159)	538 425
Projet Macdonald Cartier (centre pédagogique)	232 983	(46 565)	186 418
Projet de la Rivière-des-Français	400 000	(20 000)	380 000
Projet de Villageois	400 000	(20 000)	380 000
Projet portative Jean-Éthier-Blais	472 689	(24 236)	448 453
Imprévus	5 106 516	12 036	5 118 552
Total	8 157 110	-	7 956 979

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Rapport financier intérimaire

En date du 31 octobre 2023 et du 31 octobre 2024

Dépenses :	Budget 2023-2024	Dépenses actuelles 31 octobre 2023	% dépensé	Budget 2024-2025	Dépenses actuelles 31 octobre 2024	% dépensé	
1 Titulaires de classe	27 323 336	4 350 784	15,9%	27 589 455	4 561 366	16,5%	B
2 Enseignants suppléants	1 537 016	198 088	12,9%	1 603 956	183 206	11,4%	A
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	4 697 726	742 449	15,8%	4 753 698	836 241	17,6%	J
4 Éducatrices et éducateur de la petite enfance	1 639 522	245 390	15,0%	1 721 489	283 226	16,5%	J
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	1 766 604	343 875	19,5%	2 434 483	353 802	14,5%	D
6 Ordinateurs de classe	1 059 024	106 223	10,0%	398 795	3 741	0,9%	F
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	5 850 753	1 013 646	17,3%	6 251 684	994 137	15,9%	K
8 Services de bibliothèque et d'orientation	726 309	104 848	14,4%	789 800	125 257	15,9%	A
9 Perfectionnement professionnel	185 270	29 203	15,8%	152 433	14 690	9,6%	G
10 Directions, directions adjointes	2 993 713	485 180	16,2%	3 185 446	502 466	15,8%	L
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 881 771	274 654	14,6%	2 037 439	302 600	14,9%	A
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	1 572 695	262 029	16,7%	1 596 245	265 721	16,6%	A
13 Administration des conseils scolaires	3 634 470	488 426	13,4%	3 957 748	527 545	13,3%	A
14 Fonctionnement et entretien des écoles	7 254 640	897 299	12,4%	7 906 559	850 232	10,8%	C
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	-	0,0%	8 000	-	0,0%	A
16 Transport des élèves	4 107 311	666 139	16,2%	4 261 338	987 892	23,2%	E
17 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	66 238 160	10 208 233	15,4%	68 648 568	10 792 122	15,7%	
CAPITAL							
18 Réfections	8 010 331	(641 148)	-8,0%	5 709 363	(109 153)	-1,9%	H
19 Amortissement	4 442 893		0,0%	4 856 869		0,0%	I
20 Total des dépenses du capital	12 453 224	(641 148)	-5,1%	10 566 232	(109 153)	-1,0%	
21 TOTAL	78 691 384	9 567 085	12,2%	79 214 800	10 682 969	13,5%	

Notes explicatives :

A — La dépense est comparable à celle de l'an dernier.

B — La réallocation des salaires aux projets a été faite en 23-24 et rien n'a été fait encore en 24-25; de plus, il y a deux jours de plus en 24-25.

C — Les coûts de fiducies n'ont pas encore été comptabilisés en 24-25 et il y avait des dépenses supplémentaires de remplacement de conciergerie et de réparation en 23-24.

D — Nous avons fait des achats pour l'école à Thunder Bay, un projet de cour d'école à RdF et plus d'équipement pour des élèves EED en 23-24.

E — Nous avons payé 3 mois dans la région de Sudbury et rien pour les autres régions, donc c'est raisonnable.

F — Nous avons fait l'achat de logiciel de cybersécurité et d'autres logiciels plus tôt en 23-24 et très peu en 24-25.

G — Il y avait des formations pour le BI en 23-24 et rien à date pour cette année.

H — Nous avons plus de projets de réfections qui ont été finis tard en 23-24 à comparer 24-25.

I — Nous calculons l'amortissement seulement 2 fois par année.

J — Nous avons eu beaucoup moins de difficulté en 24-25 à recruter à comparer l'an dernier.

K — Les coûts de fiducie n'ont pas encore été comptabilisés en 24-25.

L — En début d'année 23-24, il y a eu beaucoup plus de congés de maladie.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Rapport financier intérimaire

En date du 31 octobre 2024

Dépenses :	Budget 2024-2025	Dépenses actuelles 31 octobre 2024	% dépensé	Prévision des dépenses 31 octobre 2024	% prévu	
1 Titulaires de classe	27 589 455	4 561 366	16,5%	5 042 291	18,3%	c
2 Enseignants suppléants	1 603 956	183 206	11,4%	203 579	12,7%	c
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	4 753 698	836 241	17,6%	864 309	18,2%	b
4 Éducatrices et éducateur de la petite enfance	1 721 489	283 226	16,5%	309 165	18,0%	b
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 434 483	353 802	14,5%	405 747	16,7%	g
6 Ordinateurs de classe	398 795	3 741	0,9%	66 466	16,7%	f
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	6 251 684	994 137	15,9%	1 057 977	16,9%	b
8 Services de bibliothèque et d'orientation	789 800	125 257	15,9%	141 842	18,0%	b
9 Perfectionnement professionnel	152 433	14 690	9,6%	25 796	16,9%	d
10 Directions, directions adjointes	3 185 446	502 466	15,8%	539 075	16,9%	e
11 Secrétaires d'école et fournitures	2 037 439	302 600	14,9%	355 743	17,5%	k
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	1 596 245	265 721	16,6%	291 732	18,3%	k
13 Administration des conseils scolaires	3 957 748	527 545	13,3%	866 486	21,9%	l
14 Fonctionnement et entretien des écoles	7 906 559	850 232	10,8%	1 338 033	16,9%	h
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	-	0,0%	-	0,0%	a
16 Transport des élèves	4 261 338	987 892	23,2%	852 268	20,0%	i
17 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	68 648 568	10 792 122	15,7%	12 360 510	18,0%	
CAPITAL						
18 Réfections	5 709 363	(109 153)	-1,9%	(109 153)	-1,9%	m
19 Amortissement	4 856 869	-	0,0%	-	0,0%	j
20 Total des dépenses du capital	10 566 232	(109 153)	-1,0%	(109 153)		
21 TOTAL	79 214 800	10 682 969	13,5%	12 251 357	15,5%	

Notes explicatives :

a — La prévision des dépenses est raisonnable comparativement aux dépenses réelles.

b — Les coûts de fiducie n'ont pas encore été comptabilisés en 24-25.

c — Nous avons budgété pour des augmentations salariales, mais, les augmentations ne sont pas approuvées encore.

d — La distribution des dépenses de suppléance n'a pas encore été faite.

e — Les congés sont plus bas que prévu et les coûts de fiducie n'ont pas encore comptabilisés.

f — Une grande partie des dépenses a lieu vers la fin de l'année scolaire.

g — Nous avons des contingents qui ne sont pas utilisés en début d'année scolaire.

h — Les dépenses liées à l'hiver sont à venir, chauffage et déblayage de neige en plus de la comptabilisation des frais de fiducie.

i — Nous avons payé 3 mois dans la région de Sudbury et rien pour les autres régions, donc c'est raisonnable.

j — Nous n'avons pas commencé à comptabiliser l'amortissement. Nous le faisons pour le rapport de 7 mois du Ministère.

k — Les coûts de fiducie n'ont pas encore été comptabilisés en 24-25 et les dépenses de fournitures sont plus bas en début d'année.

l — Les primes de l'ACÉPO n'ont pas encore été payées et la comptabilisation des frais de fiducies n'a pas encore fait.

m — Nous n'avons pas payé tous les holdbacks puisque les projets terminent bientôt ou viennent de terminer.

Rapport du 18 octobre au 30 novembre 2024

Abby Baker

Nom de l'école	Date	Nom de l'évènement	Description
É.s. Château-Jeunesse	22 octobre	Spectacle Bermuda	L'école Château-Jeunesse a eu la visite de l'artiste Bermuda. Les élèves ont chanté, dansé et ont eu du fun.
''	23 - 27 octobre	CPRJ FESFO	Deux élèves de l'école Château-Jeunesse ont voyagé jusqu'à Torrence pour participer au CPRJ animé par la Fesfo. Elles ont appris beaucoup sur leurs cultures francophones et ont vécu de beaux moments.
''	31 octobre- 1 novembre	Jacques Grills	Les élèves du groupe musical de Radio chaud ont eu l'occasion de commencer la composition de leur chanson originale et choisir leur chanson 'cover'.
''	4 au 8 novembre	Jeux intra-muraux	Les élèves ont pu jouer au ballon-vollant en équipes école dans un tournoi organisé par le conseil des élèves. Les champions étaient l'équipe Bébé Soleil. Ils ont aussi fait la remise des gilets de l'équipe école gagnante de l'année passée qui étaient Laa-Laa.
''	14 novembre	Atelier peinture	Les élèves ont eu l'occasion de sortir leur créativité pendant un atelier de peinture avec Yuk-Sem Won.
	19 au 22 novembre	Voyage MHS à Ottawa	Sept élèves sont allés à Ottawa visiter le centre ville et en même temps sont allés faire une courte visite au parlement. De plus, ils sont allés faire une petite visite à la Cité Collégiale et on a participé à trois activités offertes par le CNFS. En plus ils ont plus regarder quelques présentations données par des experts avec les Sénateurs d' Ottawa et ont pu

			regarder un match de la LNH en soirée.
	26 novembre	Journée Jeans	Les élèves ont porté leurs jeans bleues pour accumuler des points pour leur équipe école.
	28 novembre	Cabane de survie	Dans le cadre d'un partenariat entre le Greenstone Snowmobiles Club Inc. et l'ESCJ, les élèves de l'atelier, guidés par leur enseignant, ont réalisé la construction d'une cabane de survie destinée à être déployée à mi-chemin entre Longlac et Hearst.
É.s. L'Orée des Bois	23-27 octobre	CPRJ FESFO	Certains élèves se sont rendus à Torrence pour le CPRJ, un évènement animé par la FESFO.
''	24-25 octobre	Camp d'anticipation MHS	Les élèves qui font partie de la MHS à l'Orée des Bois sont allés au camp d'anticipation à Hearst. Ils ont participé à un atelier de leadership et une entrevue professionnelle avec des lunettes virtuelles.
''	25 octobre	Spectacle Bermuda	Les élèves ont eu l'occasion de voir le spectacle de Bermuda à leur école.
''	31 octobre	Halloween	Les élèves et les membres du personnel se sont costumés pour Halloween. Chaque élève a utilisé sa créativité pour désigner sa propre citrouille.
''	4-5 novembre	Cours de Premiers soins	Les élèves de la MHS ont suivi le cours de premiers soins et secourisme.
''	7-8 novembre	Visite de Jacques Grills	Le groupe musical de Radio-Chaud a eu un atelier avec Jacques Grills pour faire la composition de la chanson originale et choisir la chanson 'cover'.

''	27 novembre	Atelier d'écriture de théâtre avec Alex Thétrault	Les élèves ont pu explorer leur écriture créative et ils ont aussi découvert de nouvelles stratégies pour écrire la meilleure des histoires.
	2 décembre	Joutes ballon volant Sr féminin et ballon panier Sr masculin	Les équipes sportives de l'Orée des Bois ont joué contre les écoles secondaires de Wawa (St-Joseph et Mhs) à Dubreuilville. L'équipe du ballon-vollant féminin leur ramène une belle victoire!
É. Cap sur l'Avenir		Activité de quilles	Les élèves se sont rendus au Whitewater Lanes pour jouer au quilles. Les élèves ont dégusté de la pizza et ont eu du plaisir en jouant.
		Visite au plomberie de Sudbury	Les élèves ont fait une sortie pour visiter où se fait filtrer l'eau potable à Wahnapiatae et où l'eau de toilette se trouve quand terminé à Kelly Lake.
		présentation sur la santé mentale	Certains élèves ont fait une présentation sur la santé mentale touchant le sujet d'impulsivité et comment le gérer.
''		Atelier de cuisine	
É.s Cité-Supérieure	21-23 octobre	Camps d'anticipation à Timmins	
''	24-25 octobre	Camps d'anticipation à Hearst	
''	24 octobre	Spectacle Bermuda	
''	Tous les jeudis	Club de Dungeons et Dragons	
''	31 octobre	Célébration et dîner d'halloween	Célébrations d'Halloween à l'école où le personnel et les élèves se sont déguisés pour l'occasion. Les élèves du programme COOP ont préparé

			un dîner avec un assortiment de mets thématiques d'Halloween. L'après-midi a été animé par des jeux et des activités en équipe, rassemblant toute l'école pour un moment de plaisir et de convivialité.
''	5 et 6 novembre	Visite de Jacques Grills	Le groupe musical de Radio Chaud a pu commencer l'écriture de leur chanson originale et choisir une chanson 'cover'.
''	11 novembre	Cérémonie du jour de souvenir	
	22 novembre	Activités sur la sensibilisation sur l'intimidation	
	26 novembre	Atelier de Théâtre Queer	
	27 novembre	Compétition Iron chef	Les élèves se sont séparés en 3 groupes pour créer trois repas différents.
	28-30 novembre	Voyage à Sudbury de la MHS	Certains élèves ont pu voyager à Sudbury pour un atelier de la MHS.

<u>Date</u>	<u>Nom de l'événement</u>	<u>Description</u>
École secondaire Villa Française des Jeunes		
25 oct. 2024	Présentation du collège Boréal (11 et 12 ^e)	- Les élèves de la 11e et de la 12e années ont eu droit à une présentation du Collège Boréal pour les aider à s'informer sur les options qui s'offrent à eux pour leurs études postsecondaires.
28-31 oct. 2024	Maison hantée	- L'école a préparé une maison hantée, servant comme un prélèvement de fonds. Elle était présentée le 30 octobre de 6h30 à 10 h et le 31 octobre de midi jusqu'à 15 h. Le projet était bien visité et adoré par plusieurs membres de l'école et la communauté. La villa hantée était une tradition pendant plusieurs années, donc l'école était excitée pour le reprendre pour la première fois depuis Covid.
4 nov. 2024	Présentation de l'Université Laurentienne	- Les élèves de la 11e et de la 12e années ont eu droit à une présentation de l'Université Laurentienne pour les aider à s'informer sur les options qui s'offrent à eux pour leurs études postsecondaires.
11 nov. 2024	Jour de souvenir	- Les élèves de l'école ont marché au cenotaph pour participer à la commémoration pour la journée du souvenir.
14 nov. 2024	Présentation de l'Université Brock (11 ^{me} et 12 ^e)	- Les élèves de la 11e et de la 12e années ont eu droit à une présentation de l'Université Brock pour les aider à s'informer sur les options qui s'offrent à eux pour leurs études postsecondaires.
20 nov. 2024	Atelier avec Dayv Poulin	- Les élèves ont eu un atelier avec Dayv Poulin, axé sur le processus d'écriture de chansons pour leur unité d'écriture de chansons.
École secondaire Rivière-des-Français		
4 nov. 2024	-Quart de finale flag football pour les filles	- Les filles de l'équipe flag football ont terminé leur saison avec des rires, des bons souvenirs et des belles expériences.
23 nov. 2024	Marché de Noël	- Le marché de Noël annuel était de retour! L'événement a inclus 30 artisans et marchands locaux, un dîner à vendre, un tirage 50/50, une vente de billets et une vente de pâtisseries. C'était un grand succès.
École secondaire Macdonald-Cartier		

4 nov. 2024	OFSSA - course	- Deux élèves de l'école secondaire Macdonald-Cartier se sont rendus à Ottawa pour compétitionner contre tous les autres dans la province. Maxime Belzile s'est placé 21e place sur 270 et Raphaël Belzile a réussi dans la 91e place sur 273 coureurs.
8 nov. 2024	MHS - atelier de poterie	- Les élèves de la MHS en arts et culture ont participé à un atelier de poterie avec les Sudbury Basin Potters. Ils ont fabriqué des bols et ils seront de retour pour une deuxième étape où ils vont utiliser un tour de potier pour créer un autre chef-d'œuvre.
12-16 nov. 2024	Volleyball - garçons junior & senior	- Les deux équipes de garçons de ballon-volant ont remporté le championnat de ville et NOSSA de la division A. Ils se rendront à Chatham pour OFSSA cette semaine.
5 déc. 2024	Les élèves de la classe d'alimentation	- Les élèves de la classe d'alimentation sont prêts à accueillir les clients du Blue Door Soup Kitchen aujourd'hui. Afin de s'impliquer dans leur communauté, la classe prépare des desserts et des élèves vont ensuite les apporter à la soupe populaire et aider à préparer et servir les repas.
École secondaire Hanmer		
17 oct. 2024	Activité I.C.E	- Les élèves de la MHS se sont rendus au Collège Boréal pour l'événement Innovation, Créativité et Entrepreneuriat.
21-25 oct. 2024	Semaine canadienne de la réduction des déchets	- La semaine pour réduire notre nombre de déchets
25 oct. 2024	EXPO Boréal	- Boréal EXPO pour démontrer aux élèves les différentes options/domaines que les élèves pourraient explorer au Collège Boréal.
30-31 oct. 2024	Fête de Halloween	- Les élèves ont organisé une maison hantée pour le Foyer et l'ESH, un événement pour le meilleur costume, la sculpture de citrouilles. IB a organisé un événement "Pie in the Face".
11 nov. 2024	Jour du Souvenir	- Il y avait une présentation virtuelle sur les raisons pour lesquelles nous célébrons le 11 novembre comme Jour du souvenir.
18-22 nov. 2024	Semaine contre l'intimidation	- Une semaine contre le harcèlement et pour sensibiliser les élèves sur le sujet.
3 déc. 2024	Le personnel de l'École secondaire Hanmer	- Le personnel de l'École secondaire Hanmer a organisé une journée d'ateliers enrichissants pour les élèves de la 9e à la 12e année. Cette initiative a pour but de développer les compétences globales des élèves tout en leur offrant l'occasion d'explorer des domaines liés à nos programmes spécialisés.

Conseil scolaire du Grand Nord
Effectifs au 29 novembre 2024

Code d'école	Nom école	M	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
105	École publique Macdonald-Cartier	0	0	0	0	0	0	0	0	105	81	0	0	0	0	186
106	École publique de la Rivière-des-Français	2	6	8	6	7	3	5	4	3	10	0	0	0	0	54
112	École publique de la Découverte	19	23	15	23	17	10	15	15	7	14	0	0	0	0	158
116	École publique Hanmer	0	0	0	0	0	0	0	0	22	40	0	0	0	0	62
117	École publique Pavillon-de-l'Avenir	11	9	13	17	22	15	18	7	4	10	0	0	0	0	126
119	École publique Hélène-Gravel	33	38	35	39	35	33	41	34	0	0	0	0	0	0	288
120	École publique Jean-Éthier-Blais	31	40	42	36	42	43	44	42	0	0	0	0	0	0	320
121	École publique Foyer-Jeunesse	20	21	26	28	22	26	22	30	0	0	0	0	0	0	195
122	École publique Franco-Nord	14	10	11	13	11	9	7	8	0	0	0	0	0	0	83
137	École publique Camille-Perron	6	13	14	7	7	13	8	6	5	5	0	0	0	0	84
167	École publique Jeanne-Sauvé	16	14	10	14	16	20	9	15	0	0	0	0	0	0	114
170	École publique Écho-des-Rapides	13	12	11	13	14	12	7	12	7	7	0	0	0	0	108
175	École publique des Pins Blancs	3	4	7	2	3	2	0	4	0	1	0	0	0	0	26
180	École publique Franco-Manitou	0	2	2	1	4	6	8	6	4	5	0	0	0	0	38
185	École publique des Vents du Nord	3	4	5	3	4	1	0	2	0	4	0	0	0	0	26
192	École publique l'Escalade	1	2	4	3	1	3	1	0	1	0	0	0	0	0	16
193	École publique des Villageois	3	8	4	2	8	4	3	2	1	0	0	0	0	0	35
196	École publique Cité-	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	3
305	École secondaire Macdonald-Cartier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89	104	89	106	388
306	École secondaire de la Rivière-des-Français	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	12	12	11	45

315	École Cap sur l'Avenir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	23	25
316	École secondaire Hanmer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	23	32	30	117
382	École secondaire l'Orée des Bois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3	5	3	16
390	École secondaire Château-Jeunesse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	16	18	10	56
393	École secondaire Villa Française des Jeunes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	7	2	7	21
396	École secondaire Cité-Supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	2	4	7	21
Totaux		175	206	207	207	213	200	188	187	160	179	161	168	163	197	2611

Aleisha Chapman
Conseil des Parents
École Publique Écho-des-Rapides
145 rue Hugill
Sault Ste. Marie, P6A 4E9
Le 14 novembre 2024

Conseillers scolaire du Grand Nord
Conseil Scolaire Public du Grand Nord
296 rue Van Horne
Sudbury, P3B 1H9

Objet : Demande d'Aide Financière pour l'aménagement de Terrain et Installation de Structures de Jeu dans la cour de Maternelle/Jardin.

Chers Conseillers et Conseillères,

Nous avons l'honneur de vous adresser la présente lettre au nom du Conseil des Parents de l'École Écho-des-Rapides, afin de solliciter votre soutien financier pour un projet d'aménagement essentiel à notre établissement.

Conscients des bienfaits significatifs des espaces de jeu pour le développement des enfants, nous avons initié une campagne de collecte de fonds pour l'ajout de nouvelles structures de jeu dans notre cour d'école de la maternelle/jardin. Cependant, nous avons constaté que le terrain où ces structures doivent être installées se détériore considérablement durant la saison printanière en raison de l'humidité excessive. Cette situation rend l'utilisation des aires de jeux difficile, voire impraticable, ce qui affecte négativement l'expérience des élèves.

Dans ce contexte, nous sollicitons que le conseil aménage adéquatement le terrain afin de le rendre adapté à l'installation des structures de jeu. Nous prévoyons notamment des travaux de drainage et de nivellement pour garantir que l'aire de jeux soit sécuritaire et fonctionnelle tout au long de l'année.

Par ailleurs, une fois ces travaux réalisés, nous souhaiterions également mettre en place une salle de classe en plein air pour notre classe de Maternelle/Jardin. Cette classe offrirait un environnement d'apprentissage innovant et stimulant, permettant aux jeunes enfants de bénéficier d'une expérience éducative enrichissante en pleine nature.

Nous croyons fermement que ces améliorations auront un impact positif considérable sur la qualité de l'éducation que nous offrons à nos élèves, et nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour la réalisation de ces projets.

Nous restons à votre entière disposition pour fournir tout renseignement complémentaire ou pour organiser une rencontre afin de discuter plus en détail de notre demande. Vous pouvez nous contacter par téléphone au (705)254-3388 ou par courriel à pamela.burnham@grandnord.ca.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et pour votre soutien continu à notre école.

Aleisha Chapman
Présidente du Conseil des Parents
École Publique Écho-des-Rapides

Aleisha Chapman
Conseil des Parents
École Publique Écho-des-Rapides
145 rue Hugill
Sault Ste. Marie, P6A 4E9
Le 14 novembr 2024

Conseillers scolaire du Grand Nord
Conseil Scolaire Public du Grand Nord
296 rue Van Horne
Sudbury, P3B 1H9

Objet : Demande d'ajout d'une garderie à l'école Écho-des-Rapides

Chers Conselllers et Conselllères,

Nous, membres du Conseil des Parents de l'école Écho-des-Rapides, souhaitons vous faire part d'une demande importante concernant l'ajout d'une garderie au sein de notre établissement. Après avoir consulté les familles et pris connaissance de la situation locale, il apparaît que l'implantation d'une garderie francophone à Écho-des-Rapides répondrait à un besoin urgent et croissant à Sault Ste. Marie. Nous tenons à vous exposer les raisons pour lesquelles nous croyons qu'une telle initiative serait bénéfique non seulement pour notre école, mais également pour la communauté dans son ensemble.

1. Augmentation des inscriptions à la maternelle

L'ajout d'une garderie francophone serait un levier important pour augmenter le nombre d'inscriptions à la maternelle. En effet, une garderie francophone permettrait aux enfants de commencer leur parcours en français dès leur plus jeune âge, ce qui faciliterait leur transition vers l'école primaire. De plus, cela pourrait inciter davantage de familles à choisir notre école, renforçant ainsi la pérennité de l'éducation en français à Sault Ste. Marie.

2. Listes d'attente dans toutes les garderies de la ville

Nous constatons que toutes les garderies à Sault Ste. Marie, francophones ou anglophones, sont actuellement en liste d'attente, avec un nombre important de parents en quête de places. Cette situation crée une pression énorme sur les familles, et l'absence d'une option francophone supplémentaire oblige certaines d'entre elles à se tourner vers des solutions alternatives. L'ajout d'une garderie à l'école Écho-des-Rapides permettrait de soulager cette demande et d'offrir une solution locale et accessible aux familles francophones.

3. Une forte demande de garderie francophone

Il est important de souligner qu'il existe une forte demande pour des services de garde en français à Sault Ste. Marie. Actuellement, la seule garderie francophone de la ville se trouve à l'école Notre-Dame, l'autre établissement scolaire francophone. En effet, de nombreuses familles qui y inscrivent leurs enfants pour la garde en français choisissent ensuite d'envoyer ces enfants à l'école Notre-Dame plutôt qu'à Écho-des-Rapides, ce qui entraîne une perte d'inscriptions à la maternelle dans notre établissement. L'ajout d'une garderie à Écho-des-Rapides permettrait non seulement de mieux répondre à cette demande croissante, mais aussi d'assurer une continuité dans l'éducation en français dès la petite enfance, et ainsi, de retenir davantage d'inscriptions à notre école.

4. Infrastructures déjà adaptées

Nous disposons déjà d'une grande salle de classe qui pourrait facilement être convertie en un espace adapté pour une garderie. Cette salle est actuellement sous-utilisée et pourrait être aménagée avec peu de travaux pour répondre aux exigences d'une garderie tout en respectant les normes de sécurité et d'accueil des enfants. Cette solution offrirait ainsi un excellent rapport coût-bénéfice pour le Conseil Scolaire du Grand Nord.

Conclusion

L'ajout d'une garderie à l'école Écho-des-Rapides serait une réponse directe aux besoins croissants des familles de notre communauté et contribuerait au développement de notre école. Cela permettrait de renforcer l'attractivité de l'éducation en français à Sault Ste. Marie, d'augmenter les inscriptions à la maternelle à Écho-des-Rapides et de répondre à une demande non satisfaite pour des services de garde francophones.

Nous vous sollicitons donc pour que vous preniez en considération cette demande d'ajout d'une garderie au sein de notre école, afin de garantir un avenir plus solide pour nos jeunes élèves et pour la communauté francophone de Sault Ste. Marie.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette requête et restons disponibles pour toute information complémentaire ou pour discuter de ce projet de manière plus détaillée.

Nous restons à votre entière disposition pour fournir tout renseignement complémentaire ou pour organiser une rencontre afin de discuter plus en détail de notre demande. Vous pouvez nous contacter par téléphone au (705)254-3388 ou par courriel à pamela.burnham@grandnord.ca.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et pour votre soutien continu à notre école.

Aleisha Chapman
Présidente du Conseil des Parents
École Publique Écho-des-Rapides